Revenue Canada
Customs and Excise

1988-89
Estimates

Part III

Expenditure Plan

88-02511/

The Estimates Documents

The Estimates of the Government of Canada are structured in three Parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve. The Part III documents provide additional detail on each department and its programs primarily in terms of the results expected for the money spent.

Instructions for obtaining each volume can be found on the order form enclosed with Part II.

© Minister of Supply and Services Canada 1988

Available in Canada through

Associated Bookstores
and other booksellers

or by mail from

Canadian Government Publishing Centre
Supply and Services Canada
Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-2/1989-III-36 Canada: $5.00
ISBN 0-660-53961-6 Other Countries: $6.00

Price subject to change without notice

1988-89 Estimates

Part III

Revenue Canada
Customs and Excise

Preface

This Expenditure Plan is designed to be used as a reference document. As such, it contains several levels of detail to respond to the various needs of its audience.

The Plan is divided into three sections. Section I presents an overview of the program including a summary of its current plan and performance. Section II identifies, for each activity, the expected results and other key performance information that form the basis for the resources requested. Section III provides further information on costs and resources as well as special analyses that the reader may require to understand the Program more fully.

Section I is preceded by details of Spending Authorities from Part II of the Estimates and Volume II of the Public Accounts. This is to provide continuity with other Estimates documents and to help in assessing the Program's financial performance over the past year.

This document is designed to permit easy access to specific information that the reader may require. The table of contents provides a detailed guide to the contents of each section and a financial summary in Section I provides cross references to the more detailed information found in Section II. In addition, references are made throughout the document to allow the reader to find more details on items of particular interest.

Table of Contents

Spending Authorities

A. Authorities for 1988-89 4

B. Use of 1986-87 Authorities 5

Section I
Program Overview

A. Plans for 1988-89 6
   1. Highlights 7
   2. Summary of Financial Requirements
B. Recent Performance 8
   1. Highlights 9
   2. Review of Financial Performance
C. Background 9
   1. Introduction 10
   2. Mandate 10
   3. Program Objective 11
   4. Program Organization for Delivery
D. Planning Perspective 13
   1. External Factors Influencing the Program 15
   2. Initiatives 16
   3. Update on Previously Reported Initiatives 20
E. Program Effectiveness

Section II
Analysis by Activity

A. Excise 24
B. Customs 30
C. Corporate Administration 37

Section III
Supplementary Information

A. Profile of Program Resources 40
   1. Financial Requirements by Object 41
   2. Personnel Requirements 43
   3. Capital Expenditures 44
   4. Revenue 45
   5. Net Cost of Program 46
B. Other Information

Spending Authorities

A. Authorities for 1988-89

Financial Requirements by Authority

Vote	(thousands of dollars)	1988-1989 Main Estimates	1987-1988 Main Estimates
	National Revenue		
	Customs and Excise		
1	Operating expenditures	**417,995**	403,801
5	Capital expenditures	**11,018**	25,571
(S)	Minister of National Revenue - Salary and motor car allowance	**46**	40
(S)	Contributions to employee benefit plans	**52,681**	49,677
	Total Department	**481,740**	479,089

Votes - Wording and Amounts

Vote	(dollars)	1988-89 Main Estimates
	National Revenue	
	Customs and Excise	
1	Customs and Excise - Operating expenditures	**417,995,000**
5	Customs and Excise - Capital expenditures	**11,018,000**

Program by Activities

(thousands of dollars)	1988-89 Main Estimates				1987-88 Main Estimates
	Authorized person-years	Budgetary Operating	Capital	Total	
Excise	1,515	75,827	410	**76,237**	74,820
Customs	7,243	324,751	7,578	**332,329**	322,796
Corporate Administration	819	70,144	3,030	**73,174**	81,473
	9,577	470,722	11,018	**481,740**	479,089
1987-88 Authorized person-years	9,738				

B. Use of 1986-87 Authorities

Vote	(dollars)	Main Estimates	Total Available for Use	Actual Use
	Customs and Excise			
1	Operating expenditures	386,541,000	396,121,000	**396,039,526**
5	Capital expenditures	19,878,000	19,878,000	**12,696,916**
(S)	Minister of National Revenue - Salary and motor car allowance	39,530	41,098	**41,098**
(S)	Contributions to employee benefits plans	45,361,470	50,281,000	**50,281,000**
	Total Program - Budgetary	451,820,000	466,321,098	**459,058,540**

Section I
Program Overview

A. Plans for 1988-89

1. Highlights

- The Department will continue to implement the five-year downsizing plan which was developed in response to the May 1985 Budget. The 1988-89 reduction will total 127 person-years (see pages 16, 29, 36 and 39).

- Customs and Excise will administer the interim sales tax measures contained in Part B of the White Paper on Tax Reform 1987. The extent and cost of this activity remain to be determined.

- The Department will contribute to the enforcement and control element of the National Drug Strategy. Drug interdiction has been firmly established as a major departmental priority (see page 15).

- The Department will investigate the development of a national Excise Commercial System that will automate revenue accounting and focus audit activity on high risk areas (see CPS, page 19).

- Efforts to ensure the successful implementation of the Harmonized System of nomenclature and the Customs Commercial System will be ongoing (see pages 17 and 36).

2. Summary of Financial Requirements

Figure 1: Financial Requirements by Activity

(thousands of dollars)	Estimates 1988-89	Forecast 1987-88	Change	For Details See Page
Excise	76,237	75,902	335	24
Customs	332,329	328,321	4,008	30
Corporate Administration	73,174	79,698	(6,524)	37
	481,740	483,921	(2,181)	
Person-years	**9,577**	9,839	(262)	

Explanation of 1987-88 Forecast: The 1987-88 expenditure forecast (as at November 30, 1987) is $4.8 million more than the 1987-88 Main Estimates. This increase is a result of various issues facing the Department; primarily: administration of the Softwood Lumber Products Export Charge Act - $2.5 million; contribution to the enforcement and control element of the National Drug Strategy - $4.0 million; and resource pressures in a number of operational areas - $5.0 million. These are offset by the lapses resulting from delayed completion of the Personal Alarm Security System ($5.5 million) and delayed construction at Fraser, B.C. ($1.1 million).

Explanation of Change: The estimated expenditures for 1988-89 Main Estimates are lower than the 1987-88 forecast by $2.2 million (.4%). This results from decreases of $9.7 million in capital costs and $1.3 million in goods and services, and an offsetting increase in personnel costs of $8.8 million (see page 40). The increase in personnel expenditures is generally a result of inflation. The decrease in capital requirements mainly reflects the removal of sunset resources for the Customs Commercial System.

The estimated person-years for 1988-89 are lower than the 1987-88 forecast by 262 person-years. This decrease mainly reflects the impact of the person-year reduction plan and the removal of sunset resources for the Customs Commercial System and the Gasoline and Diesel Fuel Tax Rebate Program. The latter program, originally scheduled to end December 31, 1987, has been extended for an additional two years. Resource requirements related to this extension are not included in these Estimates.

Figures 2 and 3 illustrate the departmental resource distribution for 1988-89.

Figure 2: Person-Years by Activity 1988-89

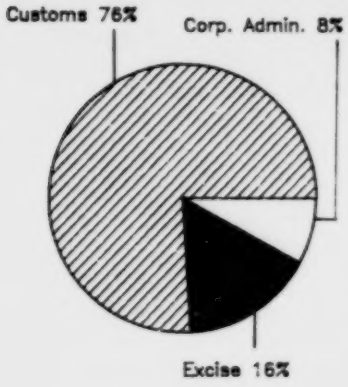

Figure 3: Gross Expenditures by Category 1988-89

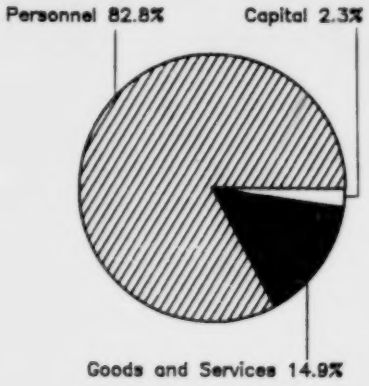

B. Recent Performance

1. Highlights

- The value of narcotics seizures by Customs Drug Teams and regular Customs Operations increased by 53% in 1986 (see page 16).
- The Department continued to implement the person-year reduction plan, resulting in 690 person-year savings to the end of 1987-88 (see page 16).
- The Minister of National Revenue and the President of the Treasury Board signed a Memorandum of Understanding on June 5, 1987, within the framework of Increased Ministerial Authorities and Accountabilities (IMAA) (see page 15).
- The Softwood Lumber Products Export Charge Act became effective on January 8, 1987 (see page 15).
- In June 1987, Customs and Excise hosted the Customs Co-operation Council Plenary Sessions and Policy Commission Meetings (see page 20).
- Legislation which establishes the Harmonized System of nomenclature as the basis for classification of goods for customs received Royal Assent in December 1987. The conversion of the Customs Tariff to the Harmonized System is completed. National implementation is scheduled for January 1988 (see page 17).

- The automation of the Customs Commercial System designed to improve efficiency will be implemented for January 1988 (see page 17).

- The administration of the Gasoline and Diesel Fuel Tax Rebate Program originally scheduled to end December 31, 1987 has been extended for two years. The cost of this extension to Customs and Excise is not included in these Estimates (see page 17).

2. Review of Financial Performance

Figure 4: 1986-87 Financial Performance

(thousands of dollars)	1986-87		
	Actual	Main Estimates	Change
Excise	73,776	73,643	133
Customs	320,731	305,771	14,960
Corporate Administration	64,551	72,406	(7,855)
	459,058	451,820	7,238
Person-years	9,943	10,045	(102)

Explanation of Change: Actual expenditures were $7.2 million or 1.6% more than the Main Estimates. This is a net figure generally comprised of:

	Millions
• Transfer from Treasury Board contingencies vote to supplement salaries	$9.3
• Increase in contributions to employee benefit plans	4.9
• Personal Alarm Security System cash flow changes (see page 18)	(7.0)

C. Background

1. Introduction

The Department of National Revenue, Customs and Excise consists of one program headed by a deputy minister who reports to the Minister of National Revenue.

The Department's mission is to achieve compliance with all legislation for which it has administrative responsibility in an efficient and responsive manner. In fulfilling this mission, Customs and Excise collects duties and taxes, controls the movement of people, goods

and conveyances entering or leaving Canada and protects Canadian industry from unfair foreign competition. Customs and Excise strives to continuously project a public image that is positive, fair, unbiased and responsive to the needs of its international and domestic clients.

Customs and Excise plays an important role in implementing the Government's socio-economic policies. For instance, the Department is responsible for providing an initial screening process at points of entry. This process results in referring potentially dangerous or unwanted visitors to Immigration authorities and helps in controlling prohibited importations such as narcotics, firearms and pornographic material.

In the area of economic policy, the Department is involved in implementing Canada's multilateral trade agreements under the General Agreement on Tariffs and Trade (GATT). Domestically, Customs and Excise is called upon to support the Government's fiscal plans by administering the tax laws falling within its jurisdiction and to protect Canadian industry from injurious competition from foreign sources.

The Department's approach to conducting its business operations is outlined in its Statement of Operating Principles. The Statement is a summary of the corporate philosophy intended to guide management and employees in carrying on everyday business activities. The goals, strategies and plans adopted in future years will reinforce the departmental philosophy contained in the statement. The Statement of Operating Principles is presented in Section III (see page 46).

2. Mandate

The Department of National Revenue Act charges Customs and Excise with the responsibility for "the control, regulation, management and supervision of duties of Customs and Excise including taxes imposed by the Excise Tax Act." The Minister of National Revenue is responsible for administering the Customs Act. Other major statutes included in the legal mandate of Customs and Excise are the Customs Tariff, the Special Import Measures Act, the Excise Act and the Excise Tax Act, all of which are the legislative responsibility of the Minister of Finance.

Customs and Excise also administers some 70 pieces of legislation on behalf of other departments, notably, Agriculture, Health and Welfare, Consumer and Corporate Affairs, Regional Industrial Expansion, Statistics Canada and Employment and Immigration Canada. Acts administered in whole or in part by Customs and Excise are presented in Section III (pages 48 and 49).

3. Program Objective

The Customs and Excise objective is "to ensure that all duties, taxes and other relevant charges and levies are assessed, collected and where

appropriate, refunded; to control, for the protection of Canadian industry and society, the movement of people, goods and conveyances entering or leaving Canada as required to achieve compliance with legislation; to protect Canadian industry from real or potential injury caused by the actual or contemplated importation of dumped or subsidized goods, as well as by other forms of unfair foreign competition."

4. Program Organization for Delivery

Activity Structure: The Customs and Excise Program consists of three activities: Excise, Customs and Corporate Administration. Figure 5 illustrates the activity structure and related sub-activities.

Figure 5: Activity Structure

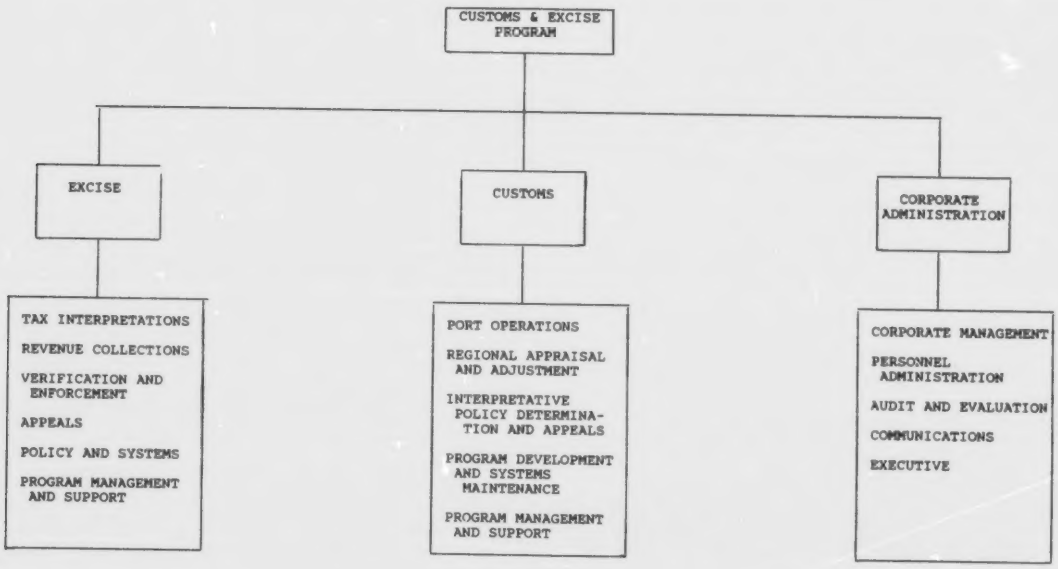

While the Excise and Customs activities support the same program objective, each is viewed as a distinct business entity. Each activity is responsible for different legislation and generally deals with a different clientele. For instance, the Excise Activity administers the Excise Act and the Excise Tax Act which affect licensed manufacturers and wholesalers, distillers, brewers, tobacco manufacturers, etc. The Customs Activity administers the Customs Act, the Customs Tariff and the Special Import Measures Act and deals mainly with Canadian and international travellers, Canadian manufacturers, importers and

exporters, etc. The Corporate Administration Activity includes the central administrative and functional services necessary to effectively and efficiently support the Excise and Customs Activities.

Organization Structure: Customs and Excise activities are delivered through central headquarters in Ottawa and in regional/district offices and facilities across Canada. The organization corresponds to the activity structure, i.e. Excise, Customs and Corporate Administration. Its senior management cadre consists of four assistant deputy ministers, two directors general, three directors and a general counsel who report to the Deputy Minister.

The Excise function is headed by an assistant deputy minister and consists of nine regional and 26 district and sub-district offices in addition to headquarters in Ottawa. The Excise operation collects about $15.4 billion in revenue annually and accounts for 1,515 person-years.

The Customs function is performed by the Customs Operations Branch and Customs Programs Branch, each of which is headed by an assistant deputy minister. This activity is administered through 10 regions providing service to the public in some 560 locations across the country in addition to headquarters in Ottawa.

The Customs Operations Branch includes regional Customs operations which account for 6,875 person-years. The Branch collects over $6.8 billion annually in import duties and taxes. The staff of the Customs Programs Branch (368 person-years) is located in Ottawa, except for a small number of foreign officers involved primarily in investigative functions in foreign countries.

The Corporate Administration function consists of Corporate Management Branch, headed by an assistant deputy minister; Personnel Administration Branch and Audit and Evaluation Branch, each of which is headed by a director general; Communications Branch headed by a director; and, the Executive Office which includes Departmental and International Affairs Division and Internal Affairs Division, each headed by a director, and the Legal Services Branch, headed by a General Counsel. These organizations are located primarily at headquarters in Ottawa and account for 819 person-years.

The relationship between the departmental organization structure and the activity structure, together with a breakdown of 1988-89 resources, is shown in Figure 6.

Figure 6: 1988-89 Resources by Organization/Activity ($000)

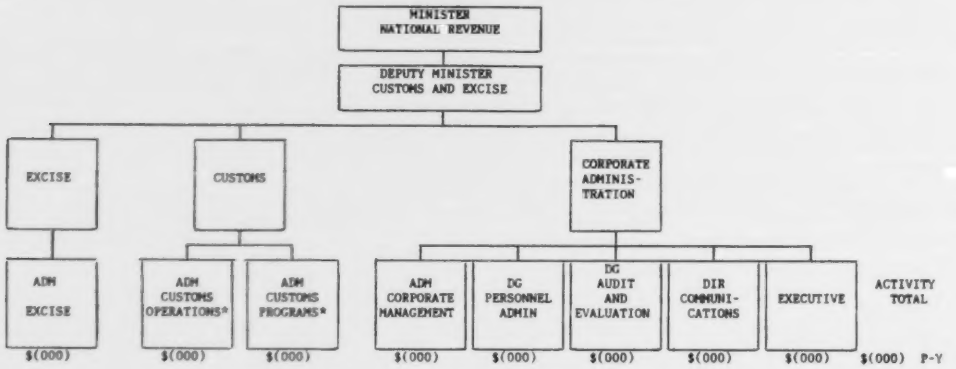

	ADM EXCISE $(000)	ADM CUSTOMS OPERATIONS* $(000)	ADM CUSTOMS PROGRAMS* $(000)	ADM CORPORATE MANAGEMENT $(000)	DG PERSONNEL ADMIN $(000)	DG AUDIT AND EVALUATION $(000)	DIR COMMUNI-CATIONS $(000)	EXECUTIVE $(000)	ACTIVITY TOTAL $(000)	P-Y
EXCISE	76,237								76,237	1,515
CUSTOMS		312,188	20,141						332,329	7,243
CORPORATE ADMIN				46,742	16,368	4,882	1,800	3,382	73,174	819
TOTAL EXPENDITURES	76,237	312,188	20,141	46,742	16,368	4,882	1,800	3,382	481,740	
PERSON-YEARS	1,515	6,875	368	448	230	68	19	54		9,577

* A realignment of program functions and related resources, between Customs Programs Banch and Customs Operations Branch, occurred during 1987-88.

D. Planning Perspective

1. External Factors Influencing the Program

The Department continues to face a period of significant environmental and business change. The following key factors will particularly affect Customs and Excise over the next five years:

Economic Conditions and Workload: Changes in economic and business conditions have a marked effect on the behaviour of the travelling, importing and exporting publics served by the Department and pose a challenge to the Department's ability to deploy resources efficiently and effectively.

Economic conditions, although stabilizing, continue to be fragile due to factors such as the high deficits plaguing North American governments. Despite a weakening U.S dollar, inflation rates and interest rates are fairly stable. It is anticipated that the value of merchandise imports and exports will increase by about 8.5% and 14% respectively over the 1987-1992 period. As a consequence, Customs workload for the 1987-1992 period is expected to increase by about 6%.

New international agreements and arrangements (e.g. Canada-U.S. Free Trade negotiations/agreement) may alter this outlook and the departmental activities related to it.

With respect to processing international travellers, the rapid growth is being monitored for basic changes which may require adjustments on the part of Customs and Excise. Customs workload is expected to increase by 3.5% to 4.5% in 1987-88 primarily because of change in the cost of gasoline, weakness of the U.S dollar and carry-over of increased U.S. tourism initiated by Expo '86. These factors can be expected to produce marked fluctuations in our otherwise stable growth workload configuration to 1992.

In recent years, the workload for Excise has grown very rapidly due to the economic recovery and a variety of budgetary measures aimed at fighting the federal deficit. In the absence of further budgetary measures, (including the two phases of tax reform announced in the White Paper), growth in the Excise workload during the 1987-92 period would be approximately 10%. However, it is anticipated that both phases of the comprehensive tax reform will result in significant workload increases and/or fundamental changes in the way the Excise program is delivered.

Government Policy Decisions: The most important Government policy decisions affecting the operations of Customs and Excise in years to come include the following:

- tax changes included in the February 1987 budget;
- the Canada-U.S. free trade negotiations/agreements;
- the comprehensive review of the tax system as outlined in the White Paper on Tax Reform 1987;
- the ongoing impact of the deregulation of industry (e.g. trucking and airline);
- continuing Government efforts to reduce the federal deficit in the form of person-year and cost reductions (see page 16);
- increased demands for service from client groups;
- adoption of the Harmonized System of nomenclature (see page 17);
- efforts to reduce the amount of illegal drugs, pornography and hate literature entering Canada.

The extent to which the Department is affected by these decisions will vary from ongoing support for some of these policy decisions to the actual implementation and enforcement of others.

Technological Changes: Over the next few years, major technological changes in departmental operations, systems and procedures will enable the Department to respond more rapidly, effectively and with increased sensitivity to public needs. As these changes take place in both the Customs and the Excise activities, the Department's ability to adjust rapidly to economic and business conditions will be enhanced and overall

program effectiveness will improve. The Department's implementation of many technological changes will be complicated by other changes taking place at the same time as a result of other Government policy decisions.

2. Initiatives

In 1988-89, Customs and Excise will continue the following initiatives which were commenced in 1987-88 and not reported in prior Expenditure Plans.

Softwood Lumber: Effective January 8, 1987, a 15% charge was imposed on the exportation of certain softwood lumber products from Canada to the United States. The Department of National Revenue, Customs and Excise is responsible for administering the Softwood Lumber Products Export Charge Act and as a result must institute the necessary systems and mechanisms to ensure compliance with the Act. Approximately 294,000 export shipments of softwood lumber to the United States are expected annually from an estimated 1,000 licensees with an additional 6,000 export shipments expected annually from temporary licensees. Resource requirements for 1987-88 are projected at 49 person-years and $2.5 million. Ongoing requirements for 1988-89 and future years are estimated at 42 person-years and $1.9 million.

Memorandum of Understanding (MOU): In June 1987, Customs and Excise signed a Memorandum of Understanding with the Treasury Board within the framework provided by Increased Ministerial Authority and Accountability, a policy approved by the Treasury Board in 1986. Under the MOU, the Department will fulfill its program mandate while managing financial and person-year resources within a three-year resource agreement which is premised on increased flexibility and authority in determining how resources will be allocated and expended to achieve program results. The additional authorities included in the MOU will provide the levels of flexibility which the Minister and the Department require to respond promptly and effectively to the variety of increasing operational and policy demands and priorities with which the Department is constantly faced. The increased authorities are balanced by a parallel undertaking by the Minister to be held accountable for program and policy results within the context of the MOU. All of the increased flexibilities emanating from the increased authorities provided in the MOU will be subject to controls which will ensure the integrity of the management process.

National Drug Strategy: In February of 1984, the Department firmly established drug interdiction as a major priority. Twenty-one specialized Customs Drug Teams supported by detector dog teams, equipment, communications and vehicles, were created to move about the country providing expertise during busy, high-risk periods at ports of entry. The results of this specialized approach are evident: $248 million in drugs were seized in 1985. Seizures increased to approximately $380 million in 1986.

In response to concerns of the vast majority of Canadians on drug abuse and its harm to individuals, families and communities, the Cabinet directed the development of a National Drug Strategy. Pursuant to the Cabinet's decision, the Minister of National Health and Welfare, the Solicitor General, the Minister of National Revenue and the Secretary of State for External Affairs created the Interdepartmental Secretariat on Drug Abuse to combat the problem. A National Drug Strategy was publicly launched in May 1987.

Canada Customs is the front line in this conflict and has been allocated additional resources in order to wage the battle effectively.

Additional resources allocated to Customs and Excise for this purpose are: $4 million and 52 person-years for 1987-88; $4.1 million and 66 person-years for 1988-89; and $2.9 million and 63 person-years for 1989-90 and ongoing.

3. Update of Previously Reported Initiatives

Customs and Excise is still engaged in or has completed a number of initiatives described in previous Expenditure Plans. Updates on these initiatives are provided below.

Continuing Initiatives

Person-Year Reduction Measures: In response to the Government's request to reduce person-years in the Public Service, Customs and Excise has developed a downsizing plan which will yield savings of 954 person-years by 1990-91 from 10 cost reduction initiatives. Emphasis is on achieving reductions without compromising service levels, government revenues, or the safety and security of the Canadian public. As planned, five initiatives delivered a saving of 320 person-years in 1987-88. Five initiatives will have an impact on the 1988-89 Estimates (see pages 29, 36 and 39).

Duty Free Shops: A pilot program for land border duty free shops was initiated in 1981. Since the Minister announced a phased implementation of the Duty Free Shop Program in June 1984, 20 shops have been opened. Seven more operators have been selected and their businesses are expected to open in 1987-88. A final call for applications for 10 additional locations is expected to take place in fiscal year 1988-89.

Total costs in 1986-87 were 8 person-years and $445,000. An estimated 8 person-years and $478,000 will be expended in 1987-88 with a forecasted requirement of 7 person-years and $505,000 in 1988-89 to complete the implementation. The management of this initiative will then be reported as part of the ongoing operations of the Department (see page 36).

The Gasoline and Diesel Fuel Tax Rebate Program: This program came into effect on December 1, 1984 and was originally scheduled to end on December 31, 1987. A two year extension to this program was announced on December 14, 1987 by the Minister of Finance. Eligible claimants will have until December 31, 1989 to file for rebates under the extended program. Actual costs for 1986-87 were 74 person-years and $2.4 million. Resource expenditures for 1987-88 are projected at 75 person-years and $3.4 million. The required resources to continue this initiative in 1988-89 are not included in these Estimates (see page 29).

Customs Commercial System (CCS): The Customs Commercial System is designed to enable the Department to administer a new tariff system (the Harmonized System of nomenclature) commencing in January 1988 and to streamline customs commercial operations, thereby reducing the administrative burden on the private sector and improving service to the public.

The CCS consists of a number of components:

- The Harmonized System, which will be the basis for the classification of goods for the Customs Tariff and for trade statistics purposes, received Royal Assent in December 1987. Implementation is scheduled for January 1, 1988.

- The Automated Cargo and Release System will enable importers to have their shipments cleared through Customs on presentation of minimum documentation. Customs inspectors will have access to on-line automated profile information on importers and commodities. This will enable them to focus on high risk shipments. This activity will significantly reduce paper burden, allow for productivity improvement and provide significant benefits to the private sector.

- The Technical Reference System (TRS) will replace the existing manual H-3 Index system. The main purpose of the new system will be to maintain, for reference purposes, an updated record of all regional opinions and tariff-related decisions. Regional opinions and decisions will be monitored to ensure national uniformity of interpretation and application of the Harmonized System (HS) of tariff classification. In addition, information will also be made available more rapidly to users in Customs field offices.

- The Customs Automated Data Exchange (CADEX) system will enable the direct transmission of data from the computers of the importing community to those of the Department and vice versa. This system will significantly reduce the costs associated with presenting import declarations, both for Customs and the private sector.

- The delivery of a comprehensive training and public information program is underway. This program will be delivered to 4,500 departmental officials, 80,000 importers and 500 brokers.

Total 1986-87 expenditures on CCS were 107 person-years and $22.3 million. Planned expenditures for 1987-88 are 157 person-years and $29.7 million. An estimated 41 person-years and $8.2 million will be required in 1988-89 (see page 36).

Personal Alarm Security System (PASS): PASS is being developed to improve the safety and security of Customs inspectors working in isolation at major ports or alone at remote locations. Pilot installations in the Windsor and Dundee/Lacolle areas have been tested and evaluated. The results are being applied to refine the system. A third pilot was initiated in Hamilton in June of 1987 in order to rectify the systems design, equipment and operational problems identified in the earlier pilots. National implementation of the system will be delayed until the results of the Hamilton pilot have been assessed. In the interim, voice communication radio equipment has been supplied for high risk remote ports across Canada.

Project expenditures for 1986-87 were 7 person-years and $896,000. Expenditures for 1987-88 are projected at 10 person-years and $1.1 million. Resource requirements for 1988-89 to continue testing and evaluation are estimated at 12 person-years and $1.1 million (see page 39).

Human Resource Information System (HRIS): In order to provide managers at all levels with timely and accurate information which is required to effectively manage their human resources and control leave and extra duty, the Department is undertaking phased development of a Human Resources Information System (HRIS) which incorporates a complete redesign of the current Manpower Resources System (MRS) and the introduction of an automated leave and extra duty system (see page 39).

Completed or Terminated Initiatives

Export Control Enforcement Program: This program responds to Canada's commitments to the Coordinating Committee on Multilateral Export Control (COCOM) to prevent the export of sensitive western technology to embargoed countries. Specialized intelligence officers and enforcement teams are based in six key areas: Montreal, Toronto, Halifax, Calgary, Edmonton and Vancouver, to monitor and control the export of sensitive technology. Resources expended on this program in 1986-87 were 26 person-years and $800,000. Ongoing requirements for 1987-88 and future years are estimated at 28 person-years and $800,000 per year. This initiative has been integrated with regular operations and will not be reported separately in future Expenditure Plans.

The New Customs Act: Implementation of the Act is virtually complete with only minor residual activities left to be concluded. The objective stated in the previous Expenditure Plans has been achieved.

Inspection Services Information System (ISIS): The ISIS project was established to design, develop and implement an automated lookout and intelligence system for use at Primary and Customs Secondary inspection locations to assist Customs inspectors in the identification of high risk travellers processed through ports of entry.

Events have overtaken ISIS as the Department has reached agreements with other departments to tie the information requirements of Customs to those of related programs. Through agreement with the RCMP, the Automated Information Customs Service (AICS) was converted to an online system as a component of the RCMP's Persons Information Retrieval System (PIRS). This system became operational in 1986 and serves Customs regional interdiction and intelligence offices. The Department plans to install PIRS terminals in major secondary inspection locations. To date, nine secondary inspection areas at major entry points have been equipped with terminals.

As a result of concerns over the problem of undocumented arrivals (illegal immigrants), Employment and Immigration Canada (EIC) is undertaking a number of initiatives to improve controls over travellers arriving in Canada. One of their initiatives will be to equip all ports of entry with automated equipment which will validate the authenticity of machine readable visas and passports and provide inspectors with direct access via computer to intelligence information relevant to immigration and customs. Customs and Excise is committed to the joint development and implementation of this initiative with EIC. Operation of a pilot test is targeted to begin in April 1988.

In light of the foregoing, ISIS is being terminated. Should the resource implications of the joint project with EIC be significant, they will be identified in future Expenditure Plans.

Clientele Profile System (CPS): The Excise Clientele Profile Pilot System involves an automated database which will provide detailed information on the taxpayer clientele. The main functions comprising the system are licensing; revenue accounting; audit and refunds control; audit planning and performance measurement. Implementation of the pilot in South Western Ontario region and at headquarters commenced in July 1985. An evaluation of the pilot for the period ending March 31, 1987 was completed in September 1987, with positive results. The Department is currently investigating the development and implementation of a national Excise Commercial System which will build on the results and experience of the CPS pilot, providing significant operational benefits and increasing government revenues through improved audit selection.

Total costs for 1986-87 were $1.1 million and 15 person-years. The costs to maintain the CPS pilot in 1987-88, including adjustments to respond to legislative change, will be approximately $850,000 and 3 person-years in 1987-88.

Financial Expenditure Control System: Regional implementation of the Financial Expenditure Control System was completed in March 1987. Total project costs amounted to 11 person-years and $661,000.

Affirmative Action Program: Customs and Excise will continue efforts to increase the representation of women, aboriginal and disabled persons amongst its employees, building on the considerable progress achieved to date. The focus on increasing the representation of members of visible minority groups will commence in 1987-88. Expenditures for 1986-87 totalled 3 person-years and $129,000. Forecast expenditures for 1987-88 are 4 person-years and $160,000, and estimates for 1988-89 are 4 person-years and $220,000. In future Expenditure Plans, this initiative will be included in section II as part of the Personnel Administration sub-activity (see page 39).

CCC Plenary Sessions: The Customs Co-operation Council (CCC) is an international body which deals with technical customs-related matters with a view to facilitating international trade. Customs hosted the 1987 CCC Plenary Sessions in Ottawa and the related Policy Commission meetings in Quebec City. These meetings, held in June 1987, were attended by 98 member countries. Expenditures for 1986-87 were 4 person-years and $248,000. Three person-years and $599,000 were expended in 1987-88. This initiative has now been completed with the expected results achieved.

E. Program Effectiveness

Facilitation of voluntary compliance, through timely and effective communications systems is one of the Department's strategies for the achievement of its program objective. The Department's program delivery is based on the integrity of its clientele and on the principle that the vast majority will comply with the law when it is equitably and uniformly applied in a manner responsive to their needs. In the context of the Canadian tax administration system, which is based on voluntary self-assessment, the timely dissemination of information relative to changing laws, programs or policies is critical. Notwithstanding the already proven track record in this area, the Department conducts periodic reviews of its communications systems to ensure that necessary enhancements are made to facilitate voluntary compliance.

In parallel with the concerted efforts dedicated to the facilitation of voluntary compliance, the Department must, as well, discourage the evasion of legal obligations through a comprehensive enforcement program. Such a program must achieve appropriate balance between facilitation and enforcement so as to ensure that neither is compromised by the way the Department is managed.

Program effectiveness of the Department is best addressed in terms of its two principal activities, Excise and Customs.

Excise: The Excise Activity administers the Excise Act, the Excise Tax Act and other relevant legislation, and thereby ensures that duties, taxes and other relevant charges and levies are assessed, collected and, where appropriate, refunded.

In the Canadian tax system, which is based on voluntary compliance and self-assessment, the onus remains with the taxpayer to fulfill legal obligations by identifying and remitting tax liabilities as specified by law. In keeping with the Department's communication strategy and operating principles, the effective dissemination of information in a timely and responsive manner is imperative to facilite voluntary compliance. To achieve this end, a significant amount of resources is dedicated to the exchange of information, whether through visits, bulletins, memoranda or in the form of kits which encourage the public to better comply with the law.

Notwithstanding the efforts made in the area of compliance facilitation, there are taxpayers who do not comply, intentionally or otherwise. Given this, the Department must take appropriate measures to ensure the detection and correction of non-compliance. The Excise audit program currently in existence is one method the Department uses to ensure compliance with the law. The Excise audit program is currently being assessed in order to determine its overall effectiveness.

The 1986-87 Expenditure Plan reported on a 1985 study of the factors affecting the Excise activity. The study made recommendations in areas such as encouragement of voluntary compliance, provision of information and program administration. In response to these recommendations, the following initiatives have been introduced.

- The Taxpayer Assistance Program was implemented in 1985-86. In the first phase of this program, new licensees were provided with specific tax information relating to their operations. A second phase extended this service to existing licensees who have not been contacted through regular audit in the last four years. An assessment of the Taxpayer Assistance Program is scheduled for the fourth quarter of 1987-88.

- A Small Business Program was recently implemented to help small businesses which deal with sales and excise taxes, whether or not the businesses are licensed under the Excise Tax Act. Excise offices across Canada have designated "small business advisers" to answer sales and excise tax enquiries from the small business community. A number of sales and excise tax information pamphlets have been published and are available from excise offices.

The 1987-88 Expenditure Plan reported that the results of a pilot regional reorganization involving compliance and enforcement functions were being studied for national implementation. The study determined that the benefits of undertaking the reorganization would not be equal in all regions. As such, it is being implemented on a region-by-region basis (as appropriate) rather than nationally.

Customs: The Customs Activity administers the Customs Act, the Customs Tariff, the Special Import Measures Act and other relevant legislation and thereby controls, for the protection of Canadian industry and society, the movement of people, goods and conveyances entering or leaving Canada. In administering this legislation, the Customs Activity also protects Canadian industry from real or potential injury caused by the actual or contemplated importation of dumped or subsidized goods as well as other forms of unfair foreign competition. Four evaluation studies or assessments relating to the Customs Activity are addressed below.

(i) An evaluation study of Assessment Programs was initiated in 1987-88 and is expected to be finalized by the end of the fiscal year. Assessment Programs administers both the Special Import Measures Act (SIMA) and the Valuation provisions of the Customs Act.

The Special Import Measures Act is intended to protect Canadian businesses from unfair, injurious import competition arising from dumping and subsidization. It is through the administration of this legislation that complaints are received, analysed and investigated, in Canada and abroad, to establish whether dumping or subsidization has in fact occurred.

The current Valuation provisions of the Customs Act, introduced January 1, 1985, represent a primary element in the Department's import control legislation. It is important that compliance with this law be achieved in order that correct values are declared by importers.

The Department has identified four issues to be addressed in the evaluation of the Assessment Programs: the effectiveness of the investigation activity; the effectiveness of SIMA enforcement activity; whether Customs administration of SIMA provides adequate accessibility to those who are in need of its protection; and, the effectiveness of the administration of the "New Valuation System".

(ii) An evaluation assessment of the Tariff Relief Program was completed in October 1986. This program involves the granting of relief from customs duties and taxes in order to promote the development, expansion and improvement of manufacturing in

Canada and to assist Canadian manufacturers to be more competitive in domestic and international markets. The granting of tariff relief is effected through mechanisms such as remissions and drawbacks. The actual evaluation study of this program will not be undertaken until the new Duties Relief Act has had time to mature and the adoption of the Harmonized System by Canada has been completed.

(iii) The Postal Improvement Project was undertaken in 1986-87 in response to the conclusions of an evaluation study on Carrier Declarations. Actions taken by the Department included the streamlining of Customs postal operations by adopting a new system for processing casual and commercial mail, the use of fewer primary screening centres, the introduction of legislative changes to reduce workload, and the implementation of an automated accounts receivable and inventory control system. As a follow-up to these initiatives, an evaluation study is being undertaken to assess program implementation and achievements. The study is scheduled for completion early in 1988-89.

(iv) During the fall of 1986, the Deputy Minister commissioned a special evaluation study to determine whether the foreign offices maintained by the Department could be operated on a more cost effective manner. These offices located in London, Brussels and Tokyo conduct investigations related to the production and shipment of commodities allegedly being dumped in Canada. Based on findings of the evaluation study, the London office has been closed and resource levels in the Brussels office have been adjusted.

Section II
Analysis by Activity

A. Excise

Objective

The objective of the Excise Activity is to administer the Excise Act, the Excise Tax Act, and other relevant legislation and thereby ensure that duties, taxes and other relevant charges and levies are assessed, collected and, where appropriate, refunded at least cost to the public and in a manner which ensures the highest degree of public confidence in the integrity, efficiency and fairness of the excise process.

Description

In administering the Excise Act, Excise Tax Act and other relevant legislation, the management focus in the Excise Activity is placed on six areas or sub-activities.

Tax Interpretations: This area of activity ensures that eligible taxpayers are identified and licensed. Licensees, refund claimants and other members of the public known to be affected by the law are provided with information and interpretations about their entitlements and obligations. This sub-activity is allocated 20% of total Activity resources.

Revenue Collections: This area ensures that revenue from licensed taxpayers consisting of voluntary remittances, overdue taxes, duties and related penalties, is collected, deposited and accounted for. Delinquent taxpayers and non-filers of tax returns are also identified, informed and provided with an opportunity to meet their obligations before collection action is initiated. Twelve percent (12%) of total Activity resources are assigned to Revenue Collections.

Verification and Enforcement: This area ensures that overpayments and underpayments of duties and taxes imposed by the Excise Act, the Excise Tax Act and other relevant legislation are detected and corrected through the selective audit of licensees and the issuance of assessments and credits. It also provides licensees with information to assist them in voluntarily complying with legislative requirements. Claims for refund of federal sales or excise tax are examined to confirm the validity of the taxpayers' entitlement to reimbursement. Special investigations are conducted to confirm and deal with suspected cases of fraudulent activity. The Verification and Enforcement sub-activity accounts for 54% of total Activity resources.

Appeals: This area of activity is responsible for resolving appeals against decisions made under the Excise Tax Act with respect to classification, tax status or valuation. This sub-activity accounts for less than 1% of total Activity resources.

Policy and Systems: Activities in this area ensure that appropriate legislation, regulations, policies, procedures and systems are planned, developed, evaluated and maintained to achieve program results. Three percent (3%) of total Activity resources are consumed in this sub-activity.

Program Management and Support: This area provides management, financial and central administrative services to all components of the Excise Branch program. It accounts for 10% of total Activity resources.

Resource Summaries

The Excise Activity includes 1,515 person-years, which represent approximately 16% of total departmental person-years. It accounts for 16% of total departmental expenditures. The detailed Activity resources are displayed in Figure 7.

Figure 7: Activity Resource Summary

(thousands of dollars)	Estimates 1988-89		Forecast 1987-88		Actual 1986-87	
	$	P-Y	$	P-Y	$	P-Y
Tax Interpretations	15,449	307	14,435	302	12,178	270
Revenue Collections	9,108	181	8,651	181	6,421	172
Verification and Enforcement	41,214	819	42,779	895	43,448	909
Appeals	604	12	574	12	535	10
Policy and Systems	2,616	52	2,485	52	4,091	56
Program Management and Support	7,246	144	6,978	146	7,103	152
	76,237	1,515	75,902	1,588	73,776	1,569

Expenditures forecast in the Excise Activity in 1988-89 are comprised of 87% personnel costs, 12% other operating costs and 1% capital costs. Estimates for 1988-89 exceed the 1987-88 forecasts primarily because of personnel costs inflation offset by the removal of sunset resources for the Gasoline and Diesel Fuel Tax Rebate Program. The costs to Customs and Excise of administering the two year extension of the Gasoline and Diesel Fuel Tax Rebate Program announced in December 1987 are not reflected in these Estimates.

Figure 8: 1986-87 Financial Performance

(thousands of dollars)	1986-87		
	Actual	Main Estimates	Change
Tax Interpretations	12,178	13,094	(916)
Revenue Collections	6,421	8,038	(1,617)
Verification and Enforcement	43,448	40,964	2,484
Appeals	535	495	40
Policy and Systems	4,091	3,316	775
Program Management and Support	7,103	7,736	(633)
	73,776	73,643	133
1986-87 Revenue	15,433,190		

Explanation of Change: Actual 1986-87 expenditures were $133,000 or .2% higher than the Main Estimates levels.

Performance Information and Resource Justification

Each area of Excise activity is essential within a tax system based on voluntary self-compliance. The level of results sought or achieved in each area will be affected by changes in a number of interrelated factors such as workload volume and complexity, the size of the Excise client base (licensees, refund claimants, etc.), changes in legislation or policy, government priorities and business and economic conditions.

Excise workload is particularly influenced by the size of the licensee base, which in turn may be affected by normal growth in the manufacturing sector, by revisions to existing legislation, enactments of new legislation or by the provisions of a federal budget. Over the next five years, Excise forecasts, based on recent trends, a steady increase of 1,700 licensees per annum (2.5% increase). With the exception of workload associated with major legislative or policy changes (such as the May 1985 Federal Budget, the White Paper on Tax Reform, and the Softwood Lumber Export Charge), the Excise activity will absorb future normal workload increases in all affected operational areas without additional resources.

Performance information is provided for the three sub-activities which generate the major outputs in the Excise activity, i.e. Tax Interpretations, Revenue Collections, and Verification and Enforcement. Collectively, these areas account for approximately 86% of the total Excise resources. Details are given in Figure 9.

Figure 9: Outputs per Person-Year

	Estimates 1988-89		Forecast 1987-88		Actual 1986-87	
	Volume	Outputs per P-Y	Volume	Outputs per P-Y	Volume	Outputs per P-Y
Tax Interpretations						
Tax interpretations units completed	38,100	124	37,700	125	35,409	131
Revenue Collections						
Collection cases completed	122,200	675	121,000	669	121,500	706
Verification and Enforcement						
Standard audit units completed	29,200	36	29,100	33	27,712	34
Audit units completed	11,870	20	11,800	18	10,647	16
Refund units completed	152,530	652	163,100	650	152,963	600

Note: Audit units and refund units replace the standard audit units performance indicator. All three indicators are presented for reason of continuity.

Tax Interpretations: The major output of Tax Interpretations is the number of written rulings issued. Outputs per person-year are based on the total person-years expended on the Tax Interpretation sub-activity. To the extent that more person-years than planned are expended on other activities (e.g., Policy or Budget reviews) rather than on written rulings, the outputs per person-year will vary accordingly. The number of tax interpretation units completed and the outputs per person-year in 1986-87 were essentially as planned. The increase which is forecast for 1987-88 generally reflects the additional workload associated with the Softwood Lumber Products Export Charge Act. It is expected that these levels will be largely maintained in 1988-89. The volume projections are not adjusted to reflect the impact of the interim sales tax measures contained in the White Paper on Tax Reform 1987.

Collection Cases Completed: The volume of collection cases completed and the output per person-year in 1986-87 were essentially as planned. The volume of collection cases has stabilized and is forecast to increase only slightly in 1988-89. The outputs per person-year are projected to decrease from the 1986-87 levels as a greater number of revenue collection person-years will be required to do revenue accounting rather than collection cases. This reflects the change in filing requirements introduced in the May 1985 Budget. Also, contributing to this decrease is the additional workload associated with the Softwood Lumber Export

Charge as collection person-years will now be required to process export notices rather than collection cases. The volume projections are not adjusted to reflect the impact of the interim sales tax measures contained in the White Paper on Tax Reform 1987.

Standard Audit Units Completed: In previous Expenditure Plans, a weighted indicator (standard audit units completed) has been used to report audit results in the Excise Activity. For purposes of clarity and consistency with other Excise components, actual audit outputs and refund units completed will replace standard audit units completed and will be reported in future program Expenditure Plans. The three indicators are presented in Figure 9 above for reasons of continuity. Standard audit units completed will not be reported in future Expenditure Plans.

Audit Units Completed: The number of audit units completed and the outputs per person-year in 1986-87 were close to established targets. The volume of audit units completed is forecast to increase slightly for 1987-88 and 1988-89 to reflect normal workload increases. The volume projections are not adjusted to reflect the impact of the interim sales tax measures contained in the White Paper on Tax Reform 1987.

Refund Units Completed: The volume of refund units completed and outputs per person-year in 1986-87 were as planned. It is projected that the volume of refund claims completed and related outputs per person-year will increase in 1987-88. This is generally attributed to an increase in the frequency of refund claims filed which reflects that taxpayers are now more informed about refund entitlements. The 1988-89 projections indicate a volume decrease and an increase to outputs per person-year. This is primarily due to the removal of the workload related to the Gasoline and Diesel Fuel Tax Rebate Program, originally scheduled to terminate on December 31, 1987. Neither the costs or workload associated with the December 1987 announcement of a two year extension to this rebate program are included in these Estimates. Further, the volume projections are not adjusted to reflect the impact of the interim sales tax measures contained in the White Paper on Tax Reform 1987.

Figure 10 displays the actual workload volumes for the period 1984-85 to 1986-87 with projections to 1990-91 for these three sub-activities. Figure 11 relates workload volumes to person-years.

Figure 10: Workload Volumes

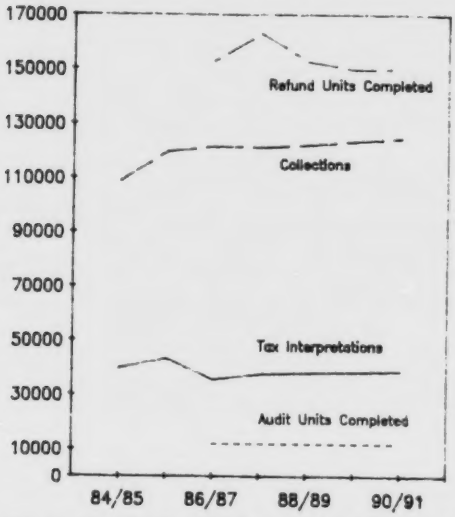

Figure 11: Outputs per Person-Year

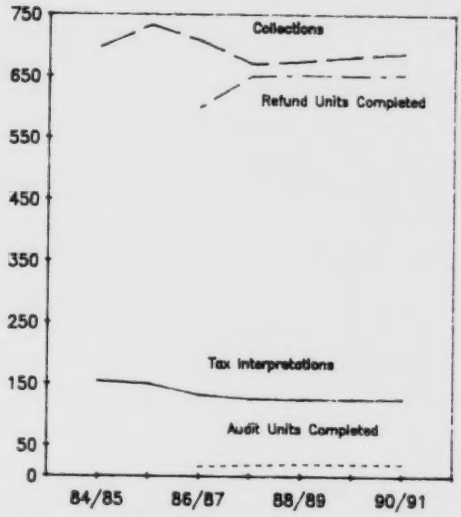

Departmental Initiatives Affecting the Excise Activity: Two initiatives will affect the achievement of the Excise objective and have an impact on Excise resources in 1988-89 and beyond. A summary of these initiatives is presented in Figure 12.

Figure 12: Summary of Excise Initiatives

INITIATIVE	SPECIFIC OBJECTIVES AND RESOURCES FOR 1988-89	OVERALL RESULTS
Gasoline and Diesel Fuel Tax Rebate	Processing of rebate claims.	Rebate of 4.0 cents per litre on gasoline and diesel fuel to fisherman, loggers, hunters, trappers and mine operators for off-highway use in commercial activities. Rebate of 7.5 cents per litre is available to farmers.
	Resources: Not included in these Estimates.	Completion Date: December 31, 1989
Person-Year Reduction Measures	One reduction measure will affect Excise in 1988-89. Total Reduction: 5 P-Y's Resource Review: Elimination of certain lower priority activities at headquarters and in the regions.	Reduction of program costs by streamlining and/or discontinuing some Excise operations. Completion Date: 1990-91 Total Reduction: 75 P-Y's

B. Customs

Objective

The objective of the Customs Activity is to administer the Customs Act, the Customs Tariff, the Special Import Measures Act and other relevant legislation and regulations and thereby:

- control, for the protection of Canadian industry and society, the movement of people, goods and conveyances entering or leaving Canada; and

- protect Canadian industry from real or potential injury caused by the actual or contemplated importation of dumped or subsidized goods, as well as by other forms of unfair foreign competition.

Description

The Customs Activity includes five operational areas or sub-activities which are described below.

Port Operations: This sub-activity processes and assesses all people, goods and conveyances entering into Customs control to ensure that only qualifying people, goods and conveyances are cleared to proceed into or exit from Canada. It also ensures that all goods entering into Customs control are classified and revenues owing the Government are assessed and collected. This sub-activity consumes 65% of total Activity resources.

Regional Appraisal and Adjustment: This sub-activity ensures that all information requests about entry of goods are answered. Post-importation reviews of Customs transactions are carried out to verify compliance with relevant statutes and regulations, and all appeals to the regional level are processed. In addition, all claims for drawbacks, refunds and remissions are reviewed, qualifying claims are approved and monies are refunded. Cases of suspected non-compliance with statutes and regulations are investigated and resolved. This sub-activity accounts for approximately 13% of total Activity resources.

Interpretative Policy Determinations and Appeals: This area issues rulings, administrative policy and guidelines relating to value for duty, tariff classification and relief, seizure actions and suspected injurious dumping and subsidization so that the public is provided with equitable and responsive interpretation of the law. This area also ensures that disputes regarding interpretation of the law are resolved expeditiously and objectively. This sub-activity accounts for approximately 5% of total Activity resources.

Program Development and Systems Maintenance: This sub-activity ensures that legislation and related regulations, policies, systems and procedures are developed and maintained. This area consumes about 4% of total Activity resources.

Program Management and Support: This sub-activity ensures that management direction, planning and central administrative services are provided to all of the components of the Customs Activity. It accounts for approximately 13% of total Activity resources.

Resource Summaries

The Customs Activity includes 7,243 person-years and represents approximately 76% of departmental person-years and 69% of departmental expenditures.

Figure 13: Activity Resource Summary

(thousands of dollars)	Estimates 1988-89		Forecast 1987-88		Actual 1986-87	
	$	P-Y	$	P-Y	$	P-Y
Port Operations	214,080	4,843	201,627	4,942	199,891	5,091
Regional Appraisal and Adjustment	43,261	1,016	42,064	1,024	41,315	1,009
Interpretative Policy Determinations and Appeals	16,243	339	16,146	353	15,316	338
Program Development and Systems Maintenance	14,579	223	24,856	320	21,198	269
Program Management and Support	44,166	822	43,628	804	43,011	841
	332,329	7,243	328,321	7,443	320,731	7,548

Expenditures forecast in the Customs Activity for 1988-89 are comprised of 88% personnel costs, 10% other operating costs and 2% capital costs. Estimates for 1988-89 exceed the 1987-88 forecasts primarily because of personnel costs inflation offset by the removal of sunset development resources associated with Customs Commercial System (see pages 17 and 36).

Figure 14: 1986-87 Financial Performance

(thousands of dollars)	1986-87		
	Actual	Main Estimates	Change
Port Operations	199,891	188,335	**11,556**
Regional Appraisal and Adjustment	41,315	41,902	**(587)**
Interpretative Policy Determinations and Appeals	15,316	15,340	**(24)**
Program Development and Systems Maintenance	21,198	17,980	**3,218**
Program Management and Support	43,011	42,214	**797**
	320,731	305,771	**14,960**
1986-87 Revenue	6,765,144		

Explanation of Changes: Actual 1986-87 expenditures were $15.0 million or 4.9% higher than Main Estimates.

$15.0 million is a net figure comprised principally of: Millions

- Additional resources received for:
  - employee benefit adjustment 4.0
  - higher personnel costs resulting from bargaining agreements, arbitral awards and master agreement 9.3
- Unanticipated postage charges on importer notifications issued under the Postal Improvement Project. .7
- Overexpenditures in relocation and contracting-out for data capture .9

Performance Information and Resource Justification

The level of results sought or achieved in each area of the Customs Activity will be affected by changes in a number of interrelated (sometimes competing) factors. These factors include workload volumes and complexity, number of customs offices, hours of operation, Government and departmental priorities, central agency requirements, mode of transport, country of origin, interdepartmental agreements, changes in legislation, economic conditions, private sector priorities and needs, and environmental/ geographic conditions. Performance information is presented in Figure 15 for the three sub-activities which generate the major outputs.

Figure 15: Workload Volumes and Outputs per Person-Year

Major Outputs by Sub-Activity	Estimates 1988-89		Forecast 1987-88		Actual 1986-87	
	Volume (000)	Outputs per P-Y	Volume (000)	Outputs per P-Y	Volume (000)	Outputs per P-Y
Port Operations						
Travellers	96,000	41,885	93,250	40,810	88,720	39,893
Commercial entries	7,400	3,544	7,163	3,160	6,742	2,746
Importer notifications issued (E14's)	850	2,464	850	2,464	1,121	2,723
Regional Appraisal and Adjustment						
Entries reviewed	3,500	11,290	3,448	10,981	3,467	11,240
Rulings and appeals	170	672	150	588	171	665
Refund claims	115	2,348	116	2,321	120	1,970
Interpretative Policy Determinations and Appeals						
Seizure adjudication decisions	3.0	88	3.0	88	3.0	90
Assessment and Tariff appeals completed	8.3	170	7.1	161	9.1	204

Travellers Processed: The number of travellers processed in 1986-87 was close to established targets. There is a major increase (11.7%) in the forecast for 1987-88 as the expected decrease in traffic flow in Pacific Region based on aftereffects of Expo '86 did not materialize. The forecast also reflects an increase in tourism. Traffic is up from 1986-87 in all modes - air, highway and marine. Continued growth is foreseen and is reflected in the 1988-89 estimates (2.9%). These forecasts may be affected by the Canada-U.S. Free Trade negotiations/agreements and the currently fluctuating stock market.

Commercial Entries Processed: The indicators in 1986-87 remained close to established targets. The number of entries processed in 1987-88 are higher than in 1986-87 due to economic growth experienced in Canada. Continued growth is foreseen and reflected in the 1987-88 forecast and the 1988-89 estimates. These forecasts may be affected by the Canada-U.S. Free Trade negotiations/agreements and the currently fluctuating stock market.

Importer Notifications Issued (E14's): In 1986-87, the actual volume processed was 18% above target due to the implementation of the Postal Improvement Plan (PIP) in 1986. As a result of PIP, major changes occurred in the postal area, making it difficult to forecast accurately. It is anticipated that the volume of E14's processed will decline and stabilize in 1987-88.

Entries Reviewed: In 1986-87, the actual workload volume and efficiency were close to established targets. Forecasts for 1987-88 and 1988-89 remain relatively stable.

Rulings and Appeals: In 1986-87, the actual workload volume and outputs per person-year were close to established targets. The 1987-88 workload forecast was revised downward from previous estimates due to the implementation of the Customs Commercial System. During the training and the setting up of the new system in this area, officers have been unable to maintain their normal workload volumes. In addition, the number of rulings requested and appeals received by the Department is significantly lower in the first three quarters of 1987-88 than previously estimated. The importers are currently concentrating their efforts on coping with the new classification of goods system (Harmonized System of nomenclature) which will be effective on January 1, 1988. It is anticipated that the volume will increase after the implementation of the Harmonized System.

Refund Claims: The number of refund claims processed in 1986-87 was 4% lower than forecasted and is expected to decline slightly in upcoming years based on trends in the number of claims made by importers.

Seizure Adjudication Decisions: The number of seizure adjudication decisions rendered and the output per person-year in 1986-87 were slightly higher than the targeted levels. Volume and efficiency levels are expected to remain constant for 1987-88 and 1988-89.

Assessment and Tariff Appeals Completed: There were 8% more cases completed in 1986-87 than planned due, in large part, to a greater than anticipated increase in the number of valuation requests received. Significant efforts were made to process these requests. Outputs per person-year in 1986-87 were 19% above target thereby minimizing the increase in the level of the inventory. Increased efficiencies were realized mainly because of an increased reliance on regional opinions, with less research by headquarters officers. The 1987-88 forecast has been revised to show a decrease in both volume (17%) and outputs per person-year (5%) as experienced personnel are seconded to develop and implement the Harmonized System of nomenclature.

Output volume and efficiency levels are expected to increase in 1988-89 as compared to 1987-88 (17% and 6% respectively) as experienced personnel will be returning to process tariff appeals following the implementation of the Harmonized System.

Figures 16 and 18 display workload volumes for the period 1984-85 to 1986-87 with projections to 1990-91. Figures 17 and 19 relate workload volumes to person-years. Forecasts in workload volume and outputs per person-year associated with commercial entries, entries reviewed, and rulings and appeals beyond 1988-89 are subject to change since, with the implementation of the Customs Commercial System in January 1988, these major indicators will be affected significantly.

Figure 16: Workload Volumes

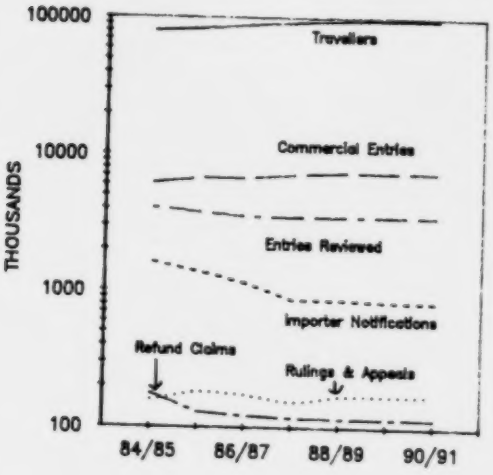

Figure 17: Outputs per Person-Year

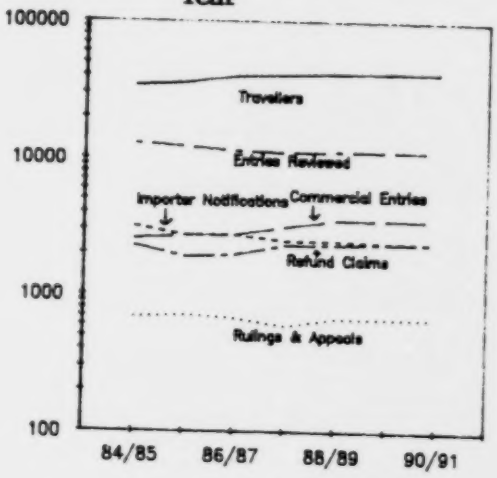

Figure 18: Workload Volumes

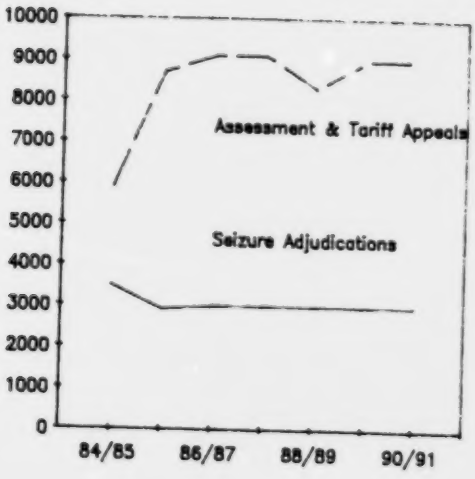

Figure 19: Outputs per Person-Year

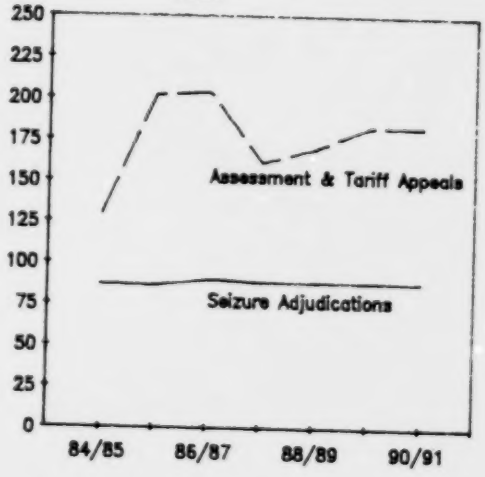

Departmental Initiatives Affecting the Customs Activity: The Customs Activity will continue to be affected by a number of initiatives. Each of these initiatives will have an impact on the manner in which Customs' areas of activity are managed to achieve their objectives. Figure 20 presents a summary of the initiatives with specific objectives for 1988-89.

Figure 20: Summary of Customs Initiatives

INITIATIVE	SPECIFIC OBJECTIVES AND RESOURCES FOR 1988-89	OVERALL RESULTS
Customs Commercial System (CCS)	Refinement of the CCS implemented on January 1, 1988. Continue phased national implementation of CADEX. Implement RSS/RMD for low value shipments. Continue training of staff and dissemination of public information. Post-implementation evaluation. Resources: 41 P-Y's and $8.2 million.	Implementation of the new Harmonized System as the basis for the classification of goods for Customs tariff and trade statistics purposes. Development of automated and administrative systems to support HS and to increase the productivity of the Customs Commercial System through faster release of goods to clients, reduced paper burden, systems changes and integrations. Completion Date: March 31, 1988
Personal Alarm Security System (PASS)	This initiative is being developed in Corporate Administration, although its impact will be felt primarily in the Customs activity (see page 39).	Increased safety and security for Customs officers working alone in isolated or remote areas.
Duty Free Shops	Full national implementation involving approximately 37 shops, by the end of 1988-89. Resources: 7 P-Y's and $505,000	Provide increased opportunities to the public to purchase duty free goods when leaving the country. Completion Date: 1988-89 Total Cost: 54 P-Y's and $3.4 million
Person-Year Reduction Measures	Three reduction measures will directly affect Customs in 1988-89. Total Reduction: 86 P-Y's Resource Review: Continuation of elimination of certain lower priority activities at headquarters and in the regions. Data Capture: Continuation of this initiative through reduction of data input, development of automated document control and index system, and enhancement of productivity. Commodity Code: anticipated savings due to streamlining resulting from the Harmonized System.	Reduction of activities by streamlining some operations and discontinuing other Customs activities. Completion Date: 1990-91 Total Reduction: 782 P-Y's

C. Corporate Administration

Objective

The objective of Corporate Administration is to provide management direction, planning co-ordination and central administrative services to the Department.

Description

The Corporate Administration Activity includes the following five sub-activities:

Corporate Management: This sub-activity ensures that departmental management at all levels is provided with the management, planning and control services required to administer resources in support of government-wide and departmental programs and objectives. It includes the departmental support services of corporate planning, finance, administration, systems planning and development, and laboratory and scientific services. This area is allocated 64% of total Activity resources.

Personnel Administration: This sub-activity provides departmental management at all levels with the personnel services required to administer effectively the Department's human resources. This area accounts for approximately 22% of total Activity resources.

Audit and Evaluation: This sub-activity is responsible for carrying out independent audits and evaluations of departmental programs and operations. This sub-activity includes approximately 7% of total Activity resources.

Communications: Communications activities ensure that those affected by Customs and Excise legislation are provided with information to enable them to comply with the law. This area accounts for 2% of total Activity resources.

Executive: This sub-activity includes Legal Services, Internal Affairs, Departmental and International Affairs, the Deputy Minister's Office and a portion of the Minister's Office. It accounts for approximately 5% of total Activity resources.

Resource Summaries

The Corporate Administration Activity accounts for approximately 15% of the total departmental expenditures and represents 8% of the total person-years. These resources are shown in Figure 21.

Figure 21: Activity Resource Summary

(thousands of dollars)	Estimates 1988-89		Forecast 1987-88		Actual 1986-87	
	$	P-Y	$	P-Y	$	P-Y
Corporate Management	46,742	448	51,809	429	42,815	468
Personnel Administration	16,368	230	17,425	233	12,335	219
Audit and Evaluation	4,882	68	4,651	68	4,262	66
Communications	1,800	19	1,819	19	1,606	16
Executive	3,382	54	3,994	59	3,533	57
	73,174	819	79,698	808	64,551	826

Expenditures forecast in the Corporate Administration Activity for 1988-89 are comprised of 53% personnel costs, 43% other operating costs and 4% capital costs. Estimates for 1988-89 are lower than 1987-88 forecasts primarily as a result of the removal of sunset resources for the Customs Commercial System (see page 17) partially offset by an increase in personnel cost inflation.

Figure 22: 1986-87 Financial Performance

(thousands of dollars)	1986-87		
	Actual	Main Estimates	Change
Corporate Management	42,815	47,546	(4,731)
Personnel Administration	12,335	13,053	(718)
Audit and Evaluation	4,262	4,606	(344)
Communications	1,606	1,568	38
Executive	3,533	5,633	(2,100)
	64,551	72,406	(7,855)

Explanation of Change: Actual 1986-87 expenditures were $7.9 million (10.8%) lower than the original Main Estimates. This is a net figure primarily comprised of:

	Millions
Personal Alarm Security System cash flow changes	(7.0)
Savings as a result of relocating language training to the Customs and Excise College	(.5)
Purchase of new equipment resulted in reduced maintenance contract costs	(.5)
Postponement of capital purchases	(.3)
Additional resources received for the employee benefit adjustment	.4

Departmental Initiatives Affecting the Corporate Administration Activity: Corporate Administration is involved in developing major departmental initiatives which will have an impact on the manner in which the Department meets its program objectives in 1988-89 and future years. A summary of these initiatives is presented in Figure 23:

Figure 23: Summary of Corporate Administration Initiatives

INITIATIVE	SPECIFIC OBJECTIVES AND RESOURCES FOR 1988-89	OVERALL RESULTS
Personal Alarm Security System (PASS)	Pilot implementations will be operated and evaluated. Resources: 12 P-Y's and $1.1 million.	Increased safety and security for Customs officers working alone in isolated or remote areas.
Affirmative Action Program	Increasing female representation in PM and AU groups and at intermediate and senior levels in all groups. Increase participation of aboriginal and disabled persons. Establish representation targets for members of visible minority groups. Resources: 4 P-Y's and $220,000	Achievement of more equitable levels of employment among target groups. Completion Date: Ongoing
Human Resources Information System (HRIS)	Completion of Phase I consisting of the replacement of the MRS and Extra Duty data; scheduled to be operational by July 1988. Phase II automating the Leave and Extra Duty Subsystem including some edits against Collective Agreements; scheduled for completion by September 1989.	Provide departmental management with more comprehensive, accurate and timely information.
Person-Year Reduction Measures	Two reduction measures will directly affect Corporate Administration in 1988-89. Reduction: 46 P-Y's Resource Review: Elimination of lower priority headquarters activities. Facilities Management: Person-years will be reduced as a result of the Department contracting out the running of the central computer site operations to the private sector.	Reduction of program costs by streamlining and/or discontinuing operations. Completion Date: 1990-91 Total reduction: 97 P-Y's

Section III
Supplementary Information

A. Profile of Program Resources

1. Financial Requirements by Object

Figure 24: Details of Financial Requirements by Object

(thousands of dollars)	Estimates 1988-89	Forecast 1987-88	Actual 1986-87
Personnel			
Salaries and wages	**343,298**	337,297	334,655
Contributions to employee benefit plans	**52,681**	50,097	50,281
Other personnel	**2,884**	2,625	2,370
	398,863	390,019	387,306
Goods and Services			
Transportation and communications	**26,531**	25,741	21,827
Information	**4,413**	4,713	3,987
Professional and special services	**23,888**	26,892	19,799
Rentals	**2,249**	2,130	2,279
Purchased repair and upkeep	**7,573**	6,889	4,913
Utilities, materials and supplies	**7,183**	6,785	6,149
Other subsidies and payments	**22**	22	101
	71,859	73,172	59,055
Total operating	**470,722**	463,191	446,361
Capital			
Professional and special services	**-**	-	631
All other expenditures	**-**	-	3
Construction and acquisition of land, buildings and equipment	**4,002**	2,795	1,322
Construction and acquisition of machinery and equipment	**7,016**	17,935	10,741
	11,018	20,730	12,697
	481,740	483,921	459,058

2. Personnel Requirements

Person-year and personnel cost trends are provided in Figures 25 and 26. Person-year distribution by activity over the years 1986-87 to 1988-89 are shown in figure 27.

Figure 25: Person-Years 1982-83 to 1990-91

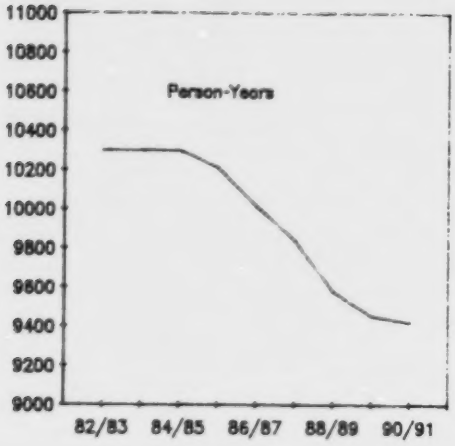

Figure 26: Personnel Costs 1982-83 to 1990-91

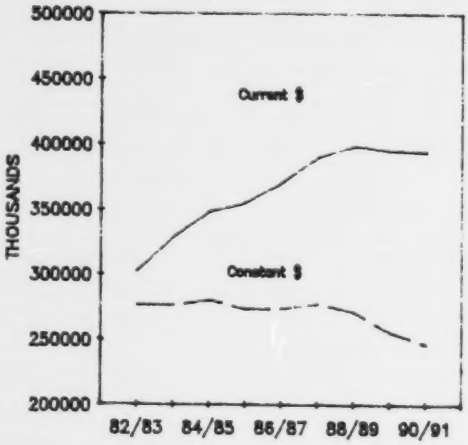

Figure 27: Person-Year Requirements by Activity

	Estimates 1988-89	Forecast 1987-88	Actual 1986-87
Excise	1,515	1,588	1,569
Customs	7,243	7,443	7,548
Corporate Administration	819	808	826
	9,577	9,839	9,943

Approximately 83% of total departmental expenditures are personnel related. In 1988-89, personnel costs will amount to $398.9 million, an increase of approximately $8.8 million over the forecast for 1987-88. In constant dollar terms, however, personnel costs have remained relatively stable over the seven-year timeframe to 1988-89.

The number of person-years and average salary by category is provided in Figure 28.

Figure 28: Details of Personnel Requirements

	Authorized Person-Years			Current Salary Range	1988-89 Average Salary Provision
	88-89	87-88	86-87		
Management	109	111	111	51,400-100,700	68,968
Scientific and Professional					
Auditing	591	580	581	29,520-70,800	44,459
Other	49	40	33		
Administration and Foreign Services					
Admin. Services	296	301	298	15,178-63,264	39,947
Commerce	73	73	80	16,182-66,779	52,304
Computer Systems	81	81	85	20,807-68,111	42,697
Financial Services	78	81	82	14,005-59,267	45,704
Personnel Admin.	135	142	139	14,239-60,400	43,103
Program Admin.	5,428	5,264	5,343	15,178-63,264	34,048
Other	59	62	72		
Technical					
Drafting and Illus.	6	3	3	17,248-44,693	30,845
Engineering and Scientific Support	7	6	8	15,568-56,395	32,747
General Technical	5	7	4	14,009-61,735	34,555
Social Science Support	1	1	1	14,009-64,044	
Administrative Support					
Clerical	2,081	2,249	2,280	14,338-35,194	23,543
Other	495	653	839		
Operational					
Gen. Labour and Trades	25	24	25	17,281-43,181	23,216
General Services	50	52	53	14,693-44,350	24,115
Other	8	8	8		

Note: The person-year columns display the forecast distribution of the authorized person-years for the Program by occupational group. The current salary range column shows the salary ranges by occupational group at October 1, 1987. The average salary column reflects the estimated base salary costs including allowance for collective agreements, annual increments, promotions and merit pay divided by the person-years for the occupational group. Year-to-year comparison of averages may be affected by changes in the distribution of the components underlying the calculations.

Approximately 57% of person-years are in the Program Administration category, reflecting the Department's major role in Customs and Excise tax administration. About 6% of person-years are in the Auditing category and carry out the verification process to ensure the collection of revenue due to the Crown and compliance with other aspects of legislation administered by the Department.

3. Capital Expenditures

Figure 29 presents the distribution of capital expenditures by type of asset to be acquired. Capital expenditures make up 2.3% of the total 1988-89 Estimates. Actual expenditures for 1986-87 was $4.3 million lower than forecast, primarily as a result of the delayed completion of the Personal Alarm Security System. Figure 30 presents the Department's major capital projects.

Figure 29: Distribution of Capital Expenditures

(thousands of dollars)	Estimates 1988-89	Forecast 1987-88	Actual 1986-87
Accommodation Plan			
New Construction	3,314	2,145	720
Renovations to existing facilities	688	650	1,007
Equipment			
New	3,184	14,509	N/A
Replacement	3,832	3,426	N/A
	11,018	20,730	12,697

Figure 30: Details of Major Capital Projects

(thousands of dollars)	Previously Estimated Total Cost	Currently Estimated Total Cost	Forecast Expenditures to March 31,1988	Estimates 1988-89	Future Years Requirements
EDP and Other Equipment Projects					
Customs Commercial System	22,609	21,805	20,912	893	-
Personal Alarm Security System	18,251	18,251	4,236	997	13,018
Customs and Excise College	-	2,760	2,760	-	-
Construction Projects					
Customs Facilities					
Hemmingford, PQ	825	1,007	776	231	-
Boundary Bay, BC	653	853	853	-	-
Climax, Sask.	530	480	15	50	415
Rooseville, BC	780	984	84	-	900
Dundee, PQ	750	480	-	60	420
Fraser, BC	1,700	1,700	219	1,418	-
Common Border Facilities					
Noyan, PQ; Carson, BC	1,522	1,485	489	996	-

4. Revenue

Figure 31 presents a breakdown of revenue collected by Customs and Excise for the years 1984-85, 1985-86 and 1986-87.

Figure 31: Revenue by Class

(thousands of dollars)	1986-87	1985-86*	1984-85*
Customs			
Import duties	4,641,099	4,401,983	4,223,574
Motive fuels - gasoline	9,498	139	277
Sales tax (imports)	2,007,183	1,538,503	1,509,017
Other excise taxes (imports)	85,633	79,291	69,490
Softwood lumber export charge	29	—	
Non-tax revenue	21,702	21,739	19,686
Total collections - Customs	6,765,144	6,041,655	5,822,044
Excise			
Sales taxes	10,613,171	8,269,703	6,549,959
Motive fuels -			
Gasoline	1,330,442	781,141	476,961
Aviation and diesel	289,992	97,257	-
Other excise taxes	1,262,735	1,227,794	738,003
Softwood lumber export charge	36,512	-	-
Energy related taxes	1,457	94	1,393
Excise duties	1,469,424	1,473,365	1,461,624
Telecommunications programming services tax	80,767	52,362	44,829
Non-tax revenue	217	279	312
Total collections - Excise	15,084,717	11,901,995	9,273,081
Revenue collected on behalf of other departments			
Petroleum compensation charges	0	1,218,903	2,787,395
Air transportation tax	347,842	306,487	225,093
Energy related taxes	631	87,755	300,638
Total collections for other departments	348,473	1,613,145	3,313,126
Total Excise collections	15,433,190	13,515,140	12,586,207
Total collections	22,198,334	19,556,795	18,408,251
Less: refunds, rebates and drawbacks			
Departmental	(1,196,957)	(981,908)	(850,353)
Other departments	(8,757)	(9,544)	(17,769)
	(1,205,714)	(991,452)	(868,122)
Less: Transfers to other Departments	(339,716)	(1,603,601)	(3,295,357)
Net collections - Customs & Excise	20,652,904	16,961,742	14,244,772

* Some figures have been adjusted from prior Expenditure Plans to reflect all revenue and refunds transactions including those related to other government departments.

Several factors have a direct impact on the amount of revenue collected in any given year. These include the general level of economic activity, changes in the rate of tax, expansions, restrictions or total withdrawal of exemptions, the imposition of new taxes or refund provisions, the effects of inflation, and the effectiveness of the Department's examination, verification and enforcement operations.

Gross collections increased by $2.7 billion or 13.6% in the 1986-87 fiscal year. Customs revenue continued to show an increase which totalled $723 million or 12.0% over the 1985-86 fiscal year. The increase in Excise revenue of $3.2 billion or 26.8% was caused mainly by increases in sales tax of $2.3 billion, and increases in taxes on motive fuels of $742 million. These increases reflect the budgetary measures announced in the May 1985 Budget. Revenue collected on behalf of other departments has decreased by $1.2 billion from 1985-86 mainly as a result of the elimination of the Petroleum Compensation Charge and the marketable pipeline gas and gas liquids tax, effective June 1, 1985.

5. Net Cost of Program

Figure 32 shows the net cost of the Program. Costs of services provided without charge by other departments do not include depreciation or accommodation provided without charge by this Department.

Figure 32: Estimated Net Cost of Program for 1988-89

(thousands of dollars)	1988-89	1987-88
Operating Expenditures	470,722	453,518
Capital	11,018	25,571
Main Estimates	481,740	479,089
Services received without charge		
Accommodation		
- from Public Works Canada	34,081	42,234
Cheque issue services		
- from Supply and Services	1,042	1,569
Employer's share of employee benefits covering insurance premiums and costs		
- from Treasury Board Secretariat	9,883	9,115
Other services		
- from other Departments	6,963	6,546
	51,969	59,464
Total Program cost	533,709	538,553
Less: Revenues credited directly to the Consolidated Revenue Fund*	34,033	28,000
Estimated net program cost	499,676	510,553

* only reflects non-tax revenues

B. Other Information

Statement of Operating Principles

Customs and Excise operates on the principle that the vast majority of its public is willing to comply with the law, when informed, and when the law is applied in an equitable, uniform and responsive manner. It is the policy of the Department, therefore, to conduct its business in a manner that encourages and facilitates voluntary compliance and keeps the administrative requirements of the law to a minimum. To this end, the Department is committed to simplifying its service delivery mechanisms so that administrative impediments to voluntary actions are eliminated and cost and effort to ourselves and our clients are reduced.

Notwithstanding the underlying assumption respecting the public's willingness to comply, inevitably there are some individuals who willfully attempt to evade their obligations under the law for personal gain. In the performance of its duties, therefore, the Department must also pursue enforcement activities, being mindful that a balance be maintained between facilitation and enforcement. This balance is accomplished when the enforcement emphasis is placed on the detection of the few who do not comply. Accordingly, it is the policy of Customs and Excise to conduct enforcement activities on a selective basis so that neither facilitation nor compliance is compromised.

In implementing its mandate, the Department will strive to continuously improve service to its publics. Service to the public relates both to the programs and services provided by the Department and to how we conduct ourselves in the delivery of these programs and services. We must therefore be aware and understanding of the changing public attitudes, taxpayers' concerns, new technology and commercial practices, and social changes in general if we are to be responsive. To this end, Customs and Excise management is committed to fostering an organization where innovation is encouraged and reflected through improvements in its management practices.

Effective communication with the public is an important aspect in the delivery of our services. The greater the citizen's understanding and appreciation of the law, the greater the likelihood of compliance. It is the policy of the Department that communications be directed at promoting an understanding of the rights and obligations of our publics in a complete and understandable form, including information about services, programs and facilities. As a consequence, the Department will regularly solicit the views of its client groups and actively promote consultation with them in the development of policies and initiatives or legislative issues to ensure their objectives are taken into account as well as ours. The Department will also pursue a policy of efficient decentralization of authority and responsibility so that its publics can more readily receive the information necessary to the conduct of their business.

In addition, the Department recognizes that its human resources constitute its most important resource. The participation and contribution of our employees to the success of departmental efforts is an inherent part of how the Department conducts its business. Therefore, the Department will also pursue a policy of enhanced internal communications and training that will prepare and support our employees to perform their duties. Further, it will ensure that all initiatives, systems-oriented or otherwise, will be undertaken only when their implications for our publics, staff and working environment are identified and understood by all parties.

The Department also recognizes that a constructive union-management relationship is an important aspect of effective employee relations. Therefore, the Department is committed to dealing in a forthright manner with the applicable unions and to raising issues for which it seeks mutually satisfactory resolutions.

Acts Administered in Whole or in Part by Customs and Excise

Act for Carrying into Effect a Treaty between Canada and the United States for the suppression of smuggling operations
Aeronautics Act
Animal Disease and Protection Act
Atomic Energy Control Act

Canada Agricultural Products Standards Act
Canada Dairy Products Act
Canada Ports Corporation Act
Canada Post Corporation Act
Canada Shipping Act
Canada Water Act
Canadian Citizenship Act
Canadian Commercial Corporation Act
Canadian Dairy Commission Act
Canadian Wheat Board Act
Coastal Fisheries Protection Act
Consumer Packaging and Labelling Act
* Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora
Copyright Act
Criminal Code of Canada
Cultural Property Export and Import Act
Customs Act
Customs and Excise Offshore Application Act
Customs Tariff

Department of National Revenue Act
Diplomatic and Consular Privileges and Immunities Act
Duties Relief Act

Energy Administration Act
Environmental Contaminants Act
Excise Act
Excise Tax Act
Explosives Act
Export and Import Permits Act

Fertilizers Act
Fisheries Act
Fish Inspection Act
Food and Drugs Act
Fruit, Vegetables and Honey Act

Game Export Act

* This international convention is not an Act of Parliament but is administered pursuant to the Export and Import Permits Act.

Hamilton Harbour Commission Act
Harbour Commission Act
Hazardous Products Act

Immigration Act
Importation of Intoxicating Liquors Act
Inspection and Sale Act
International Boundary Commission Act

Livestock and Livestock Products Act
Livestock Pedigree Act

Maple Products Industry Act
Meat and Canned Food Act
Meat Import Act
Meat Inspection Act
Motor Vehicle Safety Act
Motor Vehicle Tire Safety Act

Narcotic Control Act
National Energy Board Act
Nova Scotia Offshore Retail Sales Tax Act

Pest Control Products Act
Plant Quarantine Act
Precious Metals Marking Act
Privileges and Immunities (International Organizations) Act
Privileges and Immunities (NATO) Act
Public Harbours and Ports Facilities Act

Quarantine Act

Radiation Emitting Devices Act
Radio Act
Railway Act

Seeds Act
Special Import Measures Act
Softwood Lumber Products Export Charge Act
Statistics Act

Textile and Clothing Board Act
Textile Labelling Act
Toronto Harbour Commission Act
Trademarks Act
Transport Act

Visiting Forces Act

Revenu Canada
Douanes et Accise

Budget des dépenses 1988-1989

Partie III

Plan de dépenses

Les documents budgétaires

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en trois parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder. Dans les documents de la Partie III, on fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes surtout axés sur les résultats attendus en contrepartie de l'argent dépensé.

Les instructions sur la façon de se procurer ces documents se trouvent sur le bon de commande qui accompagne la Partie II.

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1988

En vente au Canada par l'entremise des

Librairies associées
et autres libraires

ou par la poste auprès du

Centre d'édition du gouvernement du Canada
Approvisionnements et Services Canada
Ottawa (Canada) K1A 0S9

N° de catalogue BT31-2/1989-III-36 au Canada: 5,00 $
ISBN 0-660-53961-6 à l'étranger: 6,00 $

Prix sujet à changement sans préavis

Budget des dépenses 1988-1989

Partie III

Revenu Canada
Douanes et Accise

Préface

Conçu pour servir de document de référence, le présent plan de dépenses propose à ses utilisateurs différents niveaux d'information pouvant répondre à leurs besoins propres.

Le document comprend trois sections. La section I présente un aperçu du Programme et un résumé des plans et de son rendement actuel. Pour les personnes qui désirent plus de détails, la section II indique, pour chaque activité, les résultats prévus et les autres renseignements essentiels sur le rendement qui justifient les ressources demandées. La section III fournit de plus amples renseignements sur les coûts et les ressources ainsi que des analyses spéciales qui permettront au lecteur de mieux comprendre le Programme.

La section I est précédée des autorisations de dépenser provenant de la Partie II du Budget des dépenses et du volume II des Comptes publics, ce qui assure une certaine continuité avec les autres documents budgétaires et permet d'évaluer les résultats financiers du Programme au cours de la dernière année.

Ce document permettra au lecteur de trouver facilement les renseignements qu'il cherche. La table des matières expose en détail le contenu de chaque section; le sommaire des besoins financiers présenté à la section I comprend des renvois aux renseignements plus détaillés figurant à la section II. En outre, dans tout le document, des renvois permettent au lecteur de trouver de plus amples renseignements sur les postes de dépense qui l'intéressent particulièrement.

Table des matières

Autorisations de dépenser

A. Autorisations pour 1988-1989 4

B. Emploi des autorisations en 1986-1987 5

Section I
Aperçu du programme

A. Plans pour 1988-1989
1. Points saillants 6
2. Sommaire des besoins financiers 6

B. Rendement récent
1. Points saillants 8
2. Examen des résultats financiers 9

C. Données de base
1. Introduction 9
2. Mandat 10
3. Objectif du Programme 11
4. Organisation du Programme en vue de son exécution 11

D. Perspective de planification
1. Facteurs externes qui influent sur le Programme 14
2. Initiatives 15
3. État des initiatives annoncées antérieurement 17

E. Efficacité du Programme 22

Section II
Analyse par activité

A. Accise 26
B. Douanes 33
C. Administration ministérielle 42

Section III
Renseignements supplémentaires

A. Aperçu des ressources du Programme
1. Besoins financiers par article 46
2. Besoins en personnel 47
3. Dépenses en capital 49
4. Recettes 50
5. Coût net du Programme 51

B. Autres renseignements 52

Autorisations de dépenser

A. Autorisations pour 1988-1989

Besoins financiers par autorisation

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal 1988-1989	Budget principal 1987-1988
	Revenu Canada		
	Douanes et Accise		
1	Dépenses de fonctionnement	**417 995**	403 801
5	Dépenses en capital	**11 018**	25 571
(S)	Ministre du Revenu national - Traitement et allocation pour automobile	**46**	40
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**52 681**	49 677
	Total du Ministère	**481 740**	479 089

Crédits - Libellé et sommes demandées

Crédits	(dollars)	Budget principal 1988-1989
	Revenu Canada	
	Douanes et Accise	
1	Douanes et Accise - Dépenses de fonctionnement	**417 995 000**
5	Douanes et Accise - Dépenses en capital	**11 018 000**

Programme par activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1988-1989				Budget principal 1987-1988
	Années-personnes autorisées	Budgétaire			
		Fonctionnement	Dépenses en capital	**Total**	
Accise	1 515	75 827	410	**76 237**	74 820
Douanes	7 243	324 751	7 578	**332 329**	322 796
Administration ministérielle	819	70 144	3 030	**73 174**	81 473
	9 577	470 722	11 018	**481 740**	479 089
Années-personnes autorisées en 1987-1988	9 738				

B. Emploi des autorisations en 1986-1987

Crédits (dollars)		Budget principal	Total disponible	**Emploi réel**
	Douanes et Accise			
1	Dépenses de fonctionnement	386 541 000	396 121 000	**396 039 526**
5	Dépenses en capital	19 878 000	19 878 000	**12 696 916**
(S)	Ministre du Revenu national - Traitement et allocation pour automobile	39 530	41 098	**41 098**
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	45 361 470	50 281 000	**50 281 000**
	Total du Programme - Budgétaire	451 820 000	466 321 098	**459 058 540**

Section I
Aperçu du Programme

A. Plans pour 1988-1989

1. Points saillants

- Le Ministère poursuivra la mise en oeuvre du plan de réduction quinquennal qui fut établi suite au budget de mai 1985. La réduction de 1988-1989 se chiffrera à 127 années-personnes (voir pages 17, 32, 41 et 45).

- Douanes et Accise appliquera les mesures provisoires ayant trait à la taxe de vente, qui sont comprises dans la partie B du Livre blanc de la réforme fiscale 1987. La portée et le coût de cette activité restent à déterminer.

- Le Ministère contribuera au volet exécution et contrôle de la Stratégie nationale de lutte antidrogue. La répression du trafic des drogues est sans contredit une priorité majeure du Ministère (voir page 16).

- Le Ministère se penchera sur l'élaboration d'un Système de l'Accise pour le secteur commercial, applicable à l'échelle nationale, qui automatisera la comptabilisation des recettes et centrera l'attention sur la vérification des domaines à risques élevés (voir SPC, page 21).

- Les efforts se poursuivront pour assurer la réussite de la mise en oeuvre du Système harmonisé de nomenclature et du Système des Douanes pour le secteur commercial (voir pages 18 et 40).

2. Sommaire des besoins financiers

Tableau 1: Besoins financiers par activité

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1988-1989	Prévu 1987-1988	Différence	Détails à la page
Accise	76 237	75 902	335	26
Douanes	332 329	328 321	4 008	33
Administration ministérielle	73 174	79 698	(6 524)	42
	481 740	483 921	(2 181)	
Années-personnes	9 577	9 839	(262)	

Explication des prévisions pour 1987-1988: Les dépenses prévues pour 1987-1988 (au 30 novembre 1987) sont supérieures au Budget des dépenses principal de 1987-1988, la différence étant de 4,8 millions de dollars. Cette augmentation est due en grande partie à l'administration de la Loi sur le droit à l'exportation de produits de bois d'oeuvre (2,5 millions de dollars), à la participation à l'exécution et au contrôle de la Stratégie nationale de lutte antidrogue (4 millions de dollars) et, enfin, à des pressions touchant les ressources dans certains domaines de fonctionnement (5 millions de dollars). Ces dépenses sont compensées par les fonds non utilisés en raison du report des travaux d'achèvement du Système d'alarme et de sécurité personnelle (5,5 millions de dollars), ainsi que des travaux de construction à Fraser, en Colombie-Britannique (1,1 million de dollars).

Explication de la différence: Les dépenses estimatives du Budget des dépenses principal de 1988-1989 sont inférieures de 2,2 millions de dollars (0,4 %) aux prévisions de 1987-1988. Cet écart résulte d'une diminution des coûts en capital de 9,7 millions de dollars et des coûts des biens et services de 1,3 million de dollars, qui sont compensés par une augmentation des frais de personnel de 8,8 millions de dollars (voir page 46). L'augmentation des frais de personnel est surtout due à l'inflation. La diminution des besoins en capital est attribuable dans une large mesure au retrait des ressources de temporisation aux fins du Système des Douanes pour le secteur commercial.

Le nombre estimatif des années-personnes en 1988-1989 est inférieur à celui qui avait été prévu en 1987-1988, la différence étant de 262 années-personnes. Cette diminution traduit en grande partie l'impact du plan de réduction des années-personnes et du retrait des ressources de temporisation aux fins du Système des Douanes pour le secteur commercial et du Programme de ristourne de la taxe de vente sur l'essence et le carburant diesel, qui devait prendre fin le 31 décembre 1987. Ce programme a toutefois été prolongé de deux ans, et les besoins correspondants en ressources ne figurent pas dans le présent budget.

Les tableaux 2 et 3 indiquent la répartition des ressources du Ministère en 1988-1989.

Tableau 2: Années-personnes par activité en 1988-1989

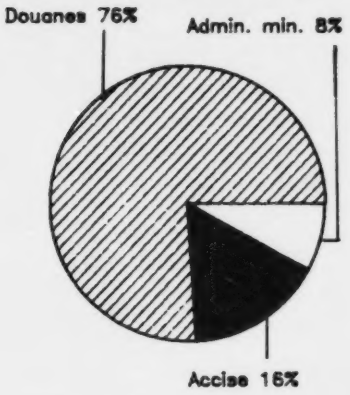

Tableau 3: Dépenses brutes par catégorie en 1988-1989

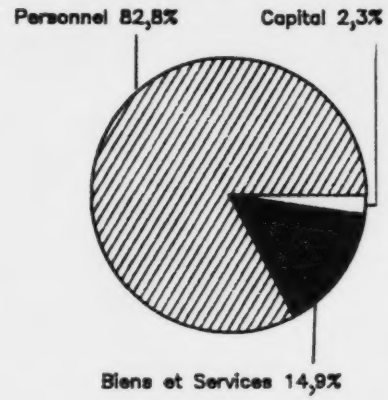

B. Rendement récent

1. Points saillants

- Le nombre de saisies effectuées par les escouades antidrogue des Douanes et dans le cadre des opérations douanières normales a augmenté de 53 % en 1986 (voir page 16).

- Le Ministère a poursuivi la mise en oeuvre du Plan de réduction des années-personnes. Ainsi, à la fin de 1987-1988, il avait réalisé une économie totale de 690 années-personnes (voir page 17).

- Le ministre du Revenu national et le président du Conseil du Trésor ont signé un protocole d'entente le 5 juin 1987, dans le cadre de l'accroissement des pouvoirs et de la responsabilité des ministres (APRM) (voir page 16).

- La Loi sur le droit à l'exportation de produits de bois d'oeuvre est entrée en vigueur le 8 janvier 1987 (voir page 16).

- En juin 1987, Douanes et Accise a été l'hôte des sessions plénières du Conseil de coopération douanière et des réunions de la Commission de la politique générale (voir page 22).

- Le programme législatif permettant l'établissement du Système harmonisé de nomenclature comme étant la base de classification des biens pour les douanes, a reçu l'assentiment royal en décembre 1987. La conversion du Tarif des douanes au Système harmonisé de nomenclature est terminée; la mise en oeuvre à l'échelle nationale est prévue pour janvier 1988 (voir page 18).

- L'automatisation du Système des Douanes pour le secteur commercial, qui vise à améliorer l'efficacité, sera en application en janvier 1988 (voir page 18).

- L'administration du Programme de ristourne de la taxe de vente sur l'essence et le carburant diesel, qui devait prendre fin le 31 décembre 1987, a toutefois été prolongée de deux ans. Les besoins correspondants en resources ne figurent pas dans le présent Budget (voir page 18).

2. Examen des résultats financiers

Tableau 4: Résultats financiers en 1986-1987

(en milliers de dollars)	1986-1987 Réel	Budget principal	Différence
Accise	73 776	73 643	133
Douanes	320 731	305 771	14 960
Administration ministérielle	64 551	72 406	(7 855)
	459 058	451 820	7 238
Années-personnes	9 943	10 045	(102)

Explication de la différence: Les dépenses réelles ont été supérieures au Budget des dépenses principal, la différence étant de 7,2 millions de dollars ou 1,6 %. Cette différence s'explique comme suit:

	Millions de dollars
. Transfert du crédit pour éventualités du Conseil du Trésor en vue de combler les dépenses supplémentaires ayant trait à la rémunération	9,3
. Augmentation des contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4,9
. Changements concernant les mouvements de trésorerie du Système d'alarme et de sécurité personnelle (voir page 19)	(7,0)

C. Données de base

1. Introduction

Le ministère du Revenu national, Douanes et Accise, consiste en un programme dirigé par un sous-ministre qui relève du ministre du Revenu national.

La mission du Ministère est d'assurer, avec efficience et réceptivité, le respect de toutes les dispositions législatives que Douanes et Accise est chargé d'appliquer. En assumant cette mission, Douanes et Accise perçoit des droits et taxes, contrôle le mouvement des gens et des marchandises qui entrent au Canada ou en sortent et protège l'industrie canadienne contre la concurrence déloyale d'origine étrangère. Douanes et Accise s'efforce de projeter continuellement une image de marque positive, juste et impartiale, tout en étant sensible aux besoins de ses clients internationaux et canadiens.

Douanes et Accise joue aussi un rôle important dans la mise en oeuvre des politiques socio-économiques du gouvernement. Par exemple, le Ministère est responsable de l'application, aux points d'entrée, des lois concernant l'immigration, ce qui entraîne le signalement aux autorités de l'Immigration des voyageurs qui peuvent être des personnes indésirables ou dangereuses, ainsi que le contrôle des importations prohibées comme les stupéfiants, les armes à feu et le matériel pornographique.

Sur le plan de la politique économique, le Ministère participe à la mise en oeuvre des accords commerciaux multilatéraux que le Canada a conclus dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). Au pays, Douanes et Accise est appelé à appuyer les plans financiers du gouvernement en appliquant les lois fiscales qui relèvent de sa compétence et à protéger l'industrie canadienne contre la concurrence préjudiciable venant de l'étranger.

La stratégie du Ministère concernant la conduite de ses opérations est soulignée dans son Énoncé des principes opérationnels. L'énoncé est un condensé de la philosophie ministérielle qui sert à guider les gestionnaires et les employés dans la conduite de leurs activités journalières. Les buts, les stratégies et les plans adoptés pour les années à venir renforceront la philosophie contenue dans l'énoncé. L'Énoncé des principes opérationnels est présenté dans la section III (voir page 52).

2. Mandat

En vertu de la Loi sur le ministère du Revenu national, Douanes et Accise est chargé "du contrôle, de la réglementation, de la gestion et de la surveillance des droits de douane et d'accise, y compris les taxes imposées par la Loi sur la taxe d'accise". Le ministre du Revenu national est chargé d'appliquer la Loi sur les douanes. Parmi les autres lois importantes qui s'inscrivent dans le mandat légal de Douanes et Accise, on compte le Tarif des douanes, la Loi sur les mesures spéciales d'importation, la Loi sur l'accise et la Loi sur la taxe d'accise, dont la responsabilité législative appartient au ministre des Finances.

Douanes et Accise est également chargé d'appliquer quelque 70 textes législatifs pour le compte d'autres ministères, notamment Agriculture Canada, Santé et Bien-être social Canada, Consommation et Corporations Canada, Expansion industrielle régionale, Statistique Canada et Emploi et Immigration Canada. Les lois que Douanes et Accise applique en tout ou en partie sont présentées dans la section III (pages 54 et 55).

3. Objectif du Programme

Douanes et Accise a pour objectif de "faire en sorte que tous les droits, toutes les taxes et tous les autres frais et prélèvements connexes soient correctement imposés, perçus et, s'il y a lieu, remboursés; de contrôler, afin de protéger l'industrie et la société canadiennes, le déplacement des personnes, des marchandises et des moyens de transport qui entrent au Canada ou qui en sortent, pour veiller au respect de la loi; de protéger l'industrie canadienne des préjudices réels ou éventuels causés par l'importation effective ou prévue de marchandises sous-évaluées ou subventionnées et par le recours à d'autres formes de concurrence déloyale de la part d'exportateurs étrangers".

4. Organisation du Programme en vue de son exécution

Structure des activités: Le Programme de Douanes et Accise comprend trois activités: l'Accise, les Douanes et l'Administration ministérielle. Le tableau 5 indique la structure des activités et les sous-activités connexes de chaque activité.

Tableau 5: Structure des activités

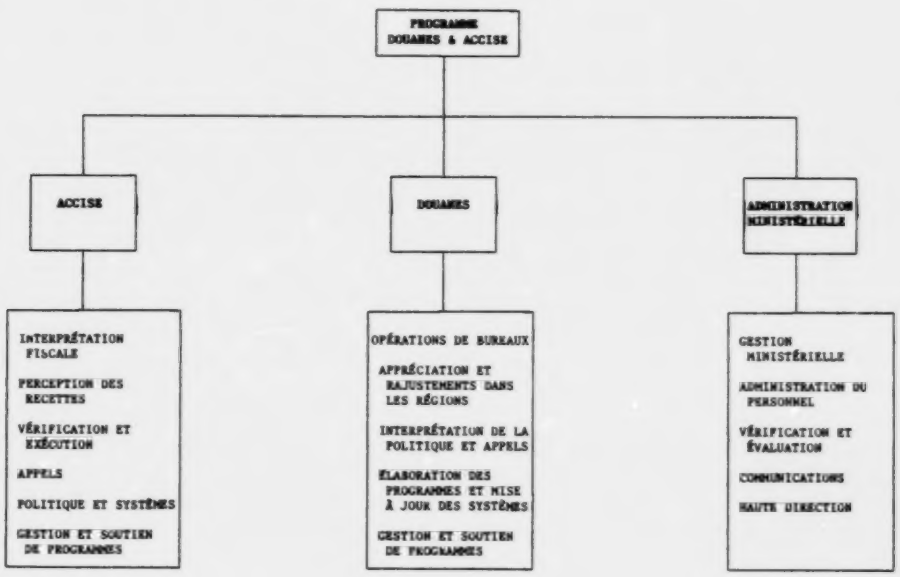

Bien que l'Accise et les Douanes partagent le même objectif en ce qui concerne le programme, chacune est considérée comme une entité distincte qui est responsable de lois différentes et qui traite la plupart du temps avec des clients différents. Par exemple, le secteur de l'Accise applique la Loi sur l'accise et la Loi sur la taxe d'accise qui touchent les fabricants et les grossistes titulaires de licence, les distillateurs, les brasseurs, les fabricants de tabac, etc. Le secteur des Douanes applique la Loi sur les douanes, le Tarif des douanes et la Loi sur les mesures spéciales d'importation et il traite surtout avec des voyageurs canadiens et internationaux, des fabricants canadiens, des importateurs et des exportateurs, etc. L'Administration ministérielle regroupe les services administratifs et fonctionnels centraux qui sont nécessaires pour appuyer avec efficacité et efficience les activités de Douanes et Accise.

Organisation: Les activités de Douanes et Accise sont exercées par l'entremise de l'administration centrale à Ottawa et des bureaux et installations dont sont dotés ses régions d'un bout à l'autre du pays. L'organisation correspond à la structure des activités, c.-à-d. l'Accise, les Douanes et l'Administration ministérielle. La haute direction comprend quatre sous-ministres adjoints, deux directeurs généraux, trois directeurs et un conseiller juridique qui relèvent du sous-ministre.

La Direction de l'accise est dirigée par un sous-ministre adjoint et se compose de 9 bureaux régionaux et de 26 bureaux de district et de sous-district, en plus de l'administration centrale à Ottawa. Les recettes perçues grâce aux activités de l'Accise totalisent environ 15,4 milliards de dollars par année et l'effectif de l'Accise est de 1 515 années-personnes.

Ce sont la Direction des programmes douaniers et la Direction des opérations douanières qui, chacune sous la direction d'un sous-ministre adjoint, s'occupent des activités des Douanes. Ces activités sont exercées par l'entremise de 10 régions qui fournissent des services au public à quelque 560 endroits au pays, sans compter l'administration centrale à Ottawa.

La Direction des opérations douanières est responsable des opérations régionales qui nécessitent 6 875 années-personnes. Elle perçoit plus de 6,8 milliards de dollars par année en droits et taxes sur les importations. Les employés de la Direction des programmes douaniers (368 années-personnes) travaillent à Ottawa, sauf un petit nombre d'agents qui s'occupent surtout de mener des enquêtes dans les pays étrangers.

L'Administration ministérielle regroupe la Direction de la gestion ministérielle, dirigée par un sous-ministre adjoint, la Direction de l'administration du personnel et la Direction de la vérification et de l'évaluation, toutes deux dirigées par un directeur général, la

Direction des communications, dirigée par un directeur, et le Bureau de la haute direction, qui comprend les divisions des Affaires ministérielles et internationales et des Affaires internes, dirigées chacune par un directeur, ainsi que le Contentieux qui est dirigé par un conseiller juridique principal. Ces services sont situés surtout à l'administration centrale, à Ottawa, et ils comptent 819 années-personnes.

Le tableau 6 indique les liens qui existent entre l'organisation et la structure des activités du Ministère et il présente une ventilation des ressources de 1988-1989.

Tableau 6: Affectation des ressources de 1988-1989 selon la structure de l'organisation et les activités (en milliers de dollars)

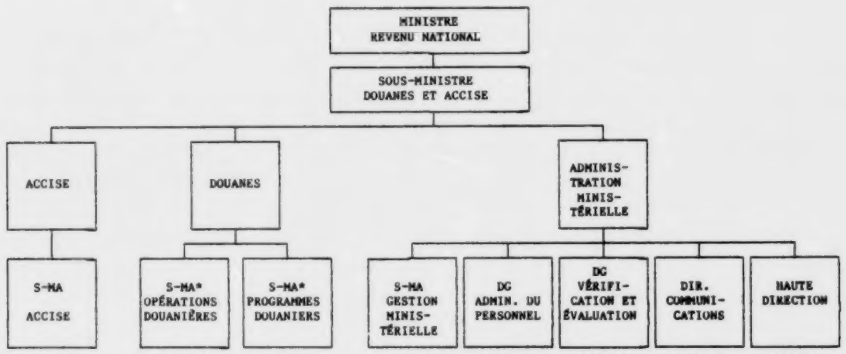

	(000 $)	(000 $)	(000 $)	(000 $)	(000 $)	(000 $)	(000 $)	(000 $)	(000 $)	A-P
ACCISE	76 237								76 237	1 515
DOUANES		312 188	20 141						332 329	7 243
ADMIN. MINISTÉRIELLE				46 742	16 368	4 882	1 800	3 382	73 174	819
DÉPENSES TOTALES	76 237	312 188	20 141	46 742	16 368	4 882	1 800	3 382	481 740	
ANNÉES-PERSONNES	1 515	6 875	368	448	230	68	19	54		9 577

* Au cours de 1987-1988, une restructuration a été effectuée au niveau des fonctions du programme ainsi que des ressources correspondantes entre la Direction des programmes douaniers et la Direction des opérations douanières.

D. Perspective de planification

1. Facteurs externes qui influent sur le Programme

Le Ministère est encore dans une période d'évolution importante relativement à ses opérations. Les facteurs clés mentionnés ci-dessous influeront particulièrement sur le programme de Douanes et Accise au cours des cinq prochaines années.

Conjoncture économique et charge de travail: L'évolution de la conjoncture commerciale et économique a un effet marqué sur le comportement des voyageurs, des importateurs et des exportateurs que sert le Ministère et elle met à rude épreuve l'aptitude de celui-ci à déployer ses ressources avec efficience et efficacité.

En dépit d'une stabilisation, les conditions économiques restent précaires en raison de divers facteurs, dont les déficits élevés qui accablent les gouvernements nord-américains. Le fléchissement du dollar américain a eu peu d'effet sur les taux d'inflation et d'intérêt, qui sont relativement stables. Le Ministère prévoit que la valeur des importations et des exportations augmentera d'environ 8,5 % et 14 % respectivement au cours de la période allant de 1987 à 1992. Par conséquent, la charge de travail des Douanes pendant cette période devrait s'accroître d'environ 6 %. De nouvelles conventions et de nouveaux accords internationaux (p. ex. les négociations et l'accord sur le libre-échange entre le Canada et les États-Unis) pourraient modifier cette perspective et les activités connexes du Ministère.

Quant au traitement des voyageurs internationaux, la croissance rapide en ce domaine fait l'objet d'un examen visant à déceler les changements fondamentaux qui peuvent exiger des rajustements de la part de Douanes et Accise. La charge de travail des Douanes devrait augmenter de 3,5 à 4,5 % en 1987-1988, surtout en raison de l'évolution du coût de l'essence, de la faiblesse du dollar américain et des suites de l'augmentation du tourisme américain attribuable à Expo 86. Ces facteurs pourraient influer sensiblement sur la courbe de croissance de notre charge de travail qui s'annonce par ailleurs stable jusqu'en 1992.

Au cours des dernières années, la charge de travail de l'Accise s'est accrue très rapidement en raison de la reprise économique et de diverses mesures budgétaires visant à combattre le déficit fédéral. Sans l'adoption de nouvelles mesures budgétaires (incluant les deux phases de la réforme fiscale annoncées dans le Livre blanc), le taux de croissance au cours de la période 1987-1992 serait d'environ 10 %. Toutefois, les deux phases de la vaste réforme fiscale devraient entraîner des augmentations marquées de la charge de travail ou des changements fondamentaux dans la façon dont le programme de l'Accise est administré.

Décisions de principe du gouvernement: Les plus importantes décisions de principe du gouvernement qui toucheront les opérations de Douanes et Accise dans les années à venir comprennent ce qui suit:

- les changements fiscaux compris dans le budget de février 1987;
- les négociations et l'accord sur le libre-échange entre le Canada et les États-Unis;
- l'examen complet de la fiscalité conformément aux indications du Livre blanc sur la réforme fiscale de 1987;
- l'impact que continue d'exercer la déréglementation de certaines industries (p. ex. le camionnage et le transport aérien);
- les efforts continus du gouvernement en vue de réduire le déficit fédéral par la réduction des années-personnes et des coûts (voir page 17);
- l'augmentation des demandes de services provenant des groupes de clients;
- l'adoption du Système harmonisé de nomenclature (voir page 18);
- les efforts en vue de réduire la quantité de drogues illégales, de matériel pornographique et de propagande haineuse qui entrent au Canada.

La participation du Ministère ira d'un soutien permanent à certaines de ces décisions à la mise en oeuvre et à l'exécution mêmes de certaines autres.

Changements technologiques: Au cours des prochaines années, des changements technologiques majeurs concernant les opérations, systèmes et procédures du Ministère lui permettront de répondre aux besoins du public avec plus de rapidité, d'efficacité et de réceptivité. À mesure que ces changements surviendront aux Douanes et à l'Accise, le Ministère sera plus en mesure de s'adapter rapidement aux conditions économiques et commerciales, et l'efficacité de ses programmes en général devrait s'améliorer. La mise en oeuvre au Ministère de plusieurs changements technologiques sera difficile en raison d'autres changements survenant au même moment et découlant d'autres décisions de principe.

2. Initiatives

En 1988-1989, Douanes et Accise poursuivra les initiatives suivantes, lesquelles ont débutées en 1987-1988. Ces initiatives n'ont pas été présentées dans les plans de dépenses précédents.

Bois d'oeuvre: Le 8 janvier 1987, un droit de 15 % était imposé sur l'exportation de certains produits de bois d'oeuvre du Canada aux États-Unis. Le ministère du Revenu national, Douanes et Accise, est responsable de l'administration de la Loi sur le droit à l'exportation de produits de bois d'oeuvre et, en conséquence, doit mettre en place les systèmes et mécanismes nécessaires pour assurer le respect de cette Loi. On prévoit qu'il y aura chaque année environ 294 000 expéditions de bois d'oeuvre vers les États-Unis, effectuées par un nombre approximatif de 1 000 titulaires de licences d'exportation, ainsi que 6 000 autres expéditions effectuées par des titulaires de licences provisoires. Les ressources prévues à cette fin pour 1987-1988 s'élèvent à 49 années-personnes et à 2,5 millions de dollars. Les besoins pour 1988-1989 et pour les années à venir sont évalués à 42 années-personnes et à 1,9 million de dollars par année.

Protocole d'entente (PE): En juin 1987, Douanes et Accise a signé un protocole d'entente avec le Conseil du Trésor dans le cadre de l'accroissement des pouvoirs et de la responsabilité des ministres, politique approuvée par le Conseil du Trésor en 1986. En vertu de ce protocole, le Ministère exécutera le programme envers lequel il s'est engagé tout en assurant la gestion des fonds et des années-personnes prévus par une entente d'une durée de trois ans fondée sur une flexibilité et des pouvoirs accrus, afin de déterminer la manière dont ces ressources seront réparties et utilisées pour atteindre les résultats du Programme. Grâce aux pouvoirs additionnels dont il est question dans le Protocole, le Ministre et le Ministère disposeront de la flexibilité nécessaire pour répondre rapidement et efficacement à toute la gamme de priorités et de besoins croissants en matière de fonctionnement et de principe auxquels doit constamment faire face le Ministère. En contrepartie des pouvoirs accrus, le Ministre s'engage à assumer la responsabilité des résultats du Programme et des politiques ayant trait au Protocole. La latitude plus grande découlant des pouvoirs accrus que prévoit le Protocole fera entièrement l'objet de contrôles qui assureront l'intégrité du processus de gestion.

Stratégie nationale de lutte antidrogue: En février 1984, le Ministère a fermement désigné la lutte antidrogue comme priorité importante. Il a alors formé 21 escouades antidrogue des Douanes, auxquelles il a confié des chiens détecteurs, du matériel et divers moyens de communication et de transport. Ces escouades devaient parcourir le pays pour fournir une aide spécialisée dans les bureaux d'entrée au cours des périodes occupées et à risque élevé. Cette méthode produit indéniablement des résultats: en 1985, on a saisi des drogues d'une valeur de 248 millions de dollars et, en 1986, d'une valeur approximative de 380 millions de dollars.

Réagissant aux inquiétudes de la grande majorité des Canadiens face à l'abus de la drogue et à ses effets néfastes sur les individus, les familles et les collectivités, le Cabinet a ordonné l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte antidrogue. En vertu de cette décision du Cabinet, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, le Solliciteur général, le ministre du Revenu national et le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures ont mis sur pied le Secrétariat interministériel sur l'abus de la drogue dans le but de s'attaquer à ce problème. La Stratégie nationale de lutte antidrogue a été officiellement lancée en mai 1987.

Douanes Canada joue un rôle de premier plan dans cette lutte et dispose de ressources additionnelles lui permettant une action efficace.

Les ressources additionnelles attribuées à Douanes et Accise à cette fin s'établissent comme suit: pour 1987-1988, 4 millions de dollars et 52 années-personnes; pour 1988-1989, 4,1 millions de dollars et 66 années-personnes; pour 1989-1990 et les années suivantes, 2,9 millions de dollars et 63 années-personnes.

3. État des initiatives annoncées antérieurement

Douanes et Accise a terminé ou poursuit un certain nombre d'initiatives qui ont été abordées dans les plans de dépenses antérieurs. L'état d'avancement de ces initiatives est décrit sous les rubriques qui suivent:

Initiatives en cours

Mesures pour réduire les années-personnes: En réponse à la demande du gouvernement de réduire les années-personnes dans la Fonction publique, Douanes et Accise a établi un plan de compression qui entraînera des économies de 954 années-personnes à la fin de 1990-1991 découlant de dix initiatives visant à réduire les coûts. L'accent est mis sur une réalisation des objectifs sans réduire les niveaux du service, ni les recettes de l'État ni la sécurité du public canadien. Comme prévu, cinq initiatives entraîneront une économie de 320 années-personnes en 1987-1988. Cinq mesures auront des répercussions sur le budget des dépenses de 1988-1989 (voir pages 32, 41, et 45).

Boutiques hors taxes: On a lancé en 1981 un programme-pilote relatif aux boutiques hors taxes à la frontière. Depuis que le Ministre a annoncé, en juin 1984, la mise en place progressive de boutiques hors taxes à l'échelle nationale, vingt boutiques ont ouvert leurs portes. Sept autres, dont les exploitants ont été choisis, devraient le faire en 1987-1988. On prévoit qu'un dernier appel sera fait au cours de l'année financière 1988-1989 pour obtenir des demandes relatives à dix emplacements additionnels.

Le total des coûts en 1986-1987 a été de 8 années-personnes et de 445 000 $. Les besoins pour 1987-1988 sont évalués à 8 années-personnes et à 478 000 $, tandis qu'en 1988-1989, il faudra 7 années-personnes et 505 000 $ pour compléter la mise en oeuvre. L'administration de cette initiative sera alors signalée parmi les opérations courantes du Ministère (voir page 40).

Programme de ristourne de la taxe de vente sur l'essence et le carburant diesel: Ce programme, qui est entré en vigueur le 1er décembre 1984, devait à l'origine se terminer le 31 décembre 1987. Le ministre des Finances annonçait, le 14 décembre 1987, le prolongement de ce programme de deux années additionnelles. Les personnes qui sont admissibles à des ristournes en vertu du programme pourront présenter leurs demandes jusqu'au 31 décembre 1989. Les coûts réels en 1986-1987 ont été de 74 années-personnes et de 2,4 millions de dollars. Les dépenses pour 1987-1988 sont évaluées à 75 années-personnes et 3,4 millions de dollars. Les ressources qui seront nécessaires en 1988-1989 pour mener les opérations à terme ne sont pas incluses dans le présent Budget des dépenses (voir page 32).

Système des Douanes pour le secteur commercial (SDSC): Le Système des Douanes pour le secteur commercial permettra au Ministère d'appliquer un nouveau système tarifaire (le Système harmonisé de nomenclature) dès janvier 1988 et permettra de rationaliser les opérations commerciales des Douanes pour ainsi réduire le fardeau administratif qui incombe au secteur privé et améliorer le service offert au public.

Le SDSC se compose de plusieurs éléments:

- Le Système harmonisé, qui servira de base au classement des marchandises dans le Tarif des douanes et à l'établissement des statistiques sur le commerce, a reçu l'assentiment royal en décembre 1987. La mise en oeuvre est prévue pour le 1er janvier 1988.

- Le Système automatisé de fret et de mainlevée permettra aux importateurs de faire dédouaner les marchandises qu'ils importent contre présentation d'un minimum de documents. Les inspecteurs des douanes auront accès en direct à des renseignements sur certaines marchandises et sur certains importateurs, ce qui leur permettra de se concentrer sur les expéditions à risques élevés. Cette activité permettra de réduire de façon importante la paperasserie, d'augmenter la productivité et de fournir des avantages importants au secteur privé.

- Le Système de référence technique (SRT) remplacera l'actuel système manuel de fiches H-3. Le nouveau système aura pour principale fonction de tenir à jour, aux fins de référence, un

relevé de tous les avis et décisions régionaux concernant des questions tarifaires. Les avis et décisions régionaux seront surveillés afin que le Système harmonisé de classement tarifaire soit interprété et appliqué de façon uniforme à l'échelle nationale. De plus, les renseignements seront mis plus rapidement à la disposition des utilisateurs dans les bureaux des services extérieurs des Douanes.

- Le Système automatisé d'échange de données des Douanes permettra de transmettre des données directement des ordinateurs des importateurs à ceux des Douanes, et vice versa. Ce système permettra de réduire considérablement les coûts liés à la présentation des déclarations d'importation, tant pour les Douanes que pour le secteur privé.

- La mise à exécution d'un programme complet de formation et d'information publique est en cours. Ce programme s'adressera à 4 500 fonctionnaires du Ministère, à 80 000 importateurs et à 500 courtiers.

Le total des dépenses engagées en 1986-1987 pour le SDSC se chiffre à 107 années-personnes et à 22,3 millions de dollars. Les dépenses prévues pour 1987-1988 s'élèvent à 157 années-personnes et à 29,7 millions de dollars. Les besoins en ressources pour 1988-1989 sont évalués à 41 années-personnes et à 8,2 millions de dollars (voir page 40).

Système d'alarme et de sécurité personnelle (SASP): Le SASP a pour but d'améliorer la sécurité des inspecteurs des douanes qui sont affectés à des postes isolés dans des grands bureaux ou qui travaillent seuls dans des endroits éloignés. Le Système a été mis en place dans les régions de Windsor et de Dundee-Lacolle. Il a fait l'objet d'essais et d'évaluations, et les résultats obtenus servent à le perfectionner. Depuis juin 1987 il fonctionne à un troisième endroit, Hamilton, où il a été installé pour rectifier les problèmes liés à la conception, au matériel et à l'exploitation du système qui avaient été repérés au cours des mises à l'essai antérieures. La mise en oeuvre du système à l'échelle nationale sera retardée jusqu'à ce que les résultats des essais effectués à Hamilton soient évalués. En attendant, partout au Canada, les bureaux éloignés à risque élevé ont également été dotés d'installations de radiocommunication.

Les dépenses consacrées au projet en 1986-1987 ont été de 7 années-personnes et de 896 000 $. Les dépenses prévues pour 1987-1988 sont de 10 années-personnes et de 1,1 million de dollars. On évalue à 12 années-personnes et à 1,1 million de dollars les ressources requises en 1988-1989 pour poursuivre les essais et l'évaluation (voir page 45).

Système d'information sur les ressources humaines (SIRH): Afin de fournir aux gestionnaires à tous les niveaux les renseignements opportuns et exacts dont ils ont besoin pour diriger leurs ressources

humaines et contrôler les congés et les heures supplémentaires de façon efficace, le Ministère entreprend l'élaboration graduelle d'un Système d'information sur les ressources humaines (SIRH), tâche qui comporte une restructuration complète de l'actuel Système des ressources en main-d'oeuvre (SRM) et l'introduction d'un système automatisé de rapports sur les congés et les heures supplémentaires (voir page 45).

Initiatives terminées ou discontinuées

Programme de mesures d'exécution pour le contrôle des exportations: Il s'agit d'un programme qui donne suite à l'engagement que le Canada a pris envers le Comité de coordination pour le contrôle multilatéral des exportations (COCOM) d'empêcher l'exportation illégale de la technologie occidentale secrète vers des pays soumis à un embargo. Il y a dans les six régions clés, à savoir Montréal, Toronto, Halifax, Calgary, Edmonton et Vancouver, des agents préposés aux renseignements et des équipes chargées de l'exécution de la loi qui ont reçu une formation spéciale dans ce domaine et qui contrôlent l'exportation de la technologie secrète. Les ressources consacrées à ce programme en 1986-1987 ont été de 26 années-personnes et de 800 000 $. Les besoins pour 1987-1988 et pour les années à venir sont évalués à 28 années-personnes et à 800 000 $ par année. Cette initiative a été intégrée aux opérations courantes et ne fera pas l'objet d'une rubrique distincte dans les plans de dépenses futurs.

La nouvelle Loi sur les douanes: La mise en oeuvre de la Loi est à peu près complète, seules des activités d'importance mineure doivent encore être menées à terme. L'objectif énoncé dans les plans de dépenses antérieurs a été réalisé.

Système d'information concernant les services d'inspection (SISI): Le projet SISI a été établi pour concevoir, élaborer et mettre en oeuvre un système automatisé de surveillance et de communication de renseignements pouvant être utilisés au point de la première et de la deuxième inspection pour aider les inspecteurs des douanes à identifier les voyageurs à risque élevé au cours des formalités douanières accomplies au bureau d'entrée.

Avec le temps, le SISI a perdu son utilité, car le Ministère a conclu avec d'autres ministères des accords qui ont fait que les besoins des Douanes en matière d'information ont été reliés à ceux de programmes connexes. Grâce à un accord conclu avec la GRC, les Services automatisés de l'information des Douanes (SAID) ont été convertis en un système en direct qui forme un élément du Système de récupération de renseignements judiciaires (SRRJ) de la GRC. Ce système, qui est entré en exploitation en 1986, dessert les Douanes dans ses bureaux régionaux du Renseignement et de la répression de la contrebande. Le Ministère a l'intention d'installer des terminaux du SRRJ aux endroits où il existe de grandes aires d'inspection secondaire. À ce jour, neuf aires d'inspection secondaire dans d'importants points d'entrée ont été dotées de terminaux.

Le problème des personnes arrivant au pays sans être munies des documents requis (immigrants illégaux) a amené Emploi et Immigration Canada (EIC) à entreprendre plusieurs initiatives destinées à améliorer les contrôles auxquels sont assujettis les voyageurs entrant au Canada. En vertu de l'une de ces initiatives, tous les bureaux d'entrée seront dotés d'équipement automatisé qui vérifiera l'authenticité des visas et passeports lisibles à la machine et permettra aux inspecteurs d'accéder directement par ordinateur à des renseignements se rapportant à l'immigration et aux douanes. Douanes et Accise s'est engagé à procéder à l'élaboration et à la mise en oeuvre de cette initiative conjointement avec EIC. On prévoit de lancer un projet-pilote d'essai en avril 1988.

Étant donné ce qui précède, le SISI sera discontinué. Si l'importance des ressources requises pour le projet entrepris en commun avec EIC est considérable, la nouvelle initiative sera identifiée dans un plan de dépenses futur approprié en temps et lieu.

Système du profil de la clientèle (SPC): Le Système-pilote du profil de la clientèle de l'Accise utilise une base de données automatisée qui fournira des renseignements détaillés sur les contribuables qui en constituent la clientèle. Les principales fonctions que comporte le système sont l'octroi de licences, la comptabilisation des recettes, la vérification et le contrôle des remboursements, la planification de la vérification et la mesure du rendement. La mise en oeuvre du système-pilote dans le sud-ouest de l'Ontario et à l'administration centrale a commencé en juillet 1985. Une évaluation du système pour la période terminée le 31 mars 1987 a été menée à terme en septembre 1987 et a produit des résultats positifs. Le Ministère étudie actuellement la possibilité d'élaborer et de mettre en oeuvre à l'échelle nationale un Système de l'Accise pour le secteur commercial, fondé sur les résultats et l'expérience obtenus dans l'application du système-pilote, qui offrira d'importants avantages opérationnels et accroîtra les recettes du gouvernement en améliorant la sélection en matière de vérification.

Le coût total pour 1986-1987 a été de 1,1 million de dollars et de 15 années-personnes. On évalue à environ 850 000 $ et à 3 années-personnes les ressources qui seront nécessaires pour poursuivre le projet-pilote en 1987-1988. Ce coût comprend celui des modifications nécessaires pour répondre aux changements législatifs.

Système de contrôle des dépenses financières: La mise en oeuvre du Système de contrôle des dépenses financières s'est terminée dans les régions au mois de mars 1987. Le coût total du projet a été de 11 années-personnes et de 661 000 $.

Programme d'action positive: Douanes et Accise poursuivra ses efforts en vue d'accroître au sein de son effectif la participation des femmes, des autochtones et des personnes handicapées en s'appuyant sur les progrès importants accomplis à ce jour. On commencera à prendre des

mesures concrètes pour accroître la participation des membres des groupes minoritaires visibles en 1987-1988. Les dépenses pour 1986-1987 ont totalisé 3 années-personnes et 129 000 $. Les dépenses prévues pour 1987-1988 sont de 4 années-personnes et de 160 000 $, celles pour 1988-1989, de 4 années-personnes et de 220 000 $. Dans les plans de dépenses futurs, cette initiative figurera à la section II et sera comprise dans la sous-activité Administration du personnel (voir page 45).

Sessions plénières du CCD: Le Conseil de coopération douanière (CCD) est un organisme international qui s'occupe des questions techniques ayant trait aux douanes dans le but de faciliter le commerce international. Douanes Canada a été l'hôte des sessions plénières du CCD en 1987, à Ottawa, et des réunions de la Commission de la politique générale, à Québec. Ces réunions, qui ont eu lieu en juin 1987, ont bénéficié de la participation de 98 pays membres. Les dépenses pour 1986-1987 ont été de 4 années-personnes et de 248 000 $. Trois années-personnes et 536 000 $ ont été dépensés en 1987-1988. Cette initiative est maintenant terminée et les résultats attendus ont été obtenus.

E. Efficacité du programme

L'une des stratégies qu'utilise le Ministère pour réaliser l'objectif de son programme consiste à faciliter l'observation volontaire grâce à des systèmes de communication qui fonctionnent avec efficacité et en temps opportun. Le Ministère exécute son programme en se fondant sur l'intégrité de ses clients et en supposant que la vaste majorité de ceux-ci se conformeront à la loi lorsqu'elle est appliquée de façon équitable et uniforme et d'une manière qui répond à leurs besoins. Dans le contexte du système fiscal canadien, lequel repose sur l'auto-cotisation volontaire, il est d'une importance critique de diffuser en temps opportun des renseignements relatifs aux lois, aux programmes et aux politiques, qui ne cessent d'évoluer. Bien qu'il n'ait plus à faire ses preuves dans ce domaine, le Ministère effectue des examens périodiques de ses systèmes de communication afin de s'assurer que l'observation volontaire de la loi continue d'être facilitée par les améliorations nécessaires.

Parallèlement aux efforts concertés qu'il déploie pour faciliter l'observation volontaire de la loi, le Ministère doit également appliquer un programme complet d'exécution pour décourager ceux qui cherchent à échapper aux obligations que leur impose la loi. Un tel programme doit en arriver à créer entre les mesures requises pour faciliter l'observation de la loi et celles qui sont nécessaires pour en assurer l'exécution un équilibre tel que ni l'un ni l'autre de ces deux types de mesures ne soit compromis par la façon dont le Ministère est géré.

La meilleure façon de déterminer l'efficacité du programme du Ministère consiste à examiner ses deux principales activités, Accise et Douanes.

Accise: La Direction de l'Accise applique la Loi sur l'accise, la Loi sur la taxe d'accise ainsi que d'autres lois qui s'y rapportent et, par le fait même, s'assure que les droits, taxes ou autres frais et amendes sont calculés, perçus et, s'il y a lieu, remboursés.

Dans le système fiscal canadien, qui est fondé sur l'observation et l'auto-cotisation volontaires, il incombe au contribuable de s'acquitter des obligations que lui impose la loi en appliquant lui-même les prescriptions de celle-ci pour établir les impôts qu'il a à payer et pour verser le montant dû. Conformément à la stratégie des communications du Ministère et au principe de fonctionnement de celui-ci, il est impératif, pour faciliter l'observation volontaire de la loi, d'assurer la diffusion efficace de renseignements d'une manière opportune et réceptive. Pour atteindre ce but, une part importante des ressources est consacrée à l'échange de renseignements, que ces derniers soient transmis au moyen de rencontres, de bulletins ou de mémorandums, ou sous forme de trousses qui encouragent le public à mieux observer la loi.

Malgré les efforts déployés pour faciliter l'observation de la loi, il y a des contribuables qui n'en respectent pas les dispositions, intentionnellement ou non. En raison de cela, le Ministère doit prendre les mesures qui s'imposent pour détecter les cas de non-observation et y remédier. Le programme actuel de vérification de l'Accise constitue un des moyens dont le Ministère se sert pour faire respecter la loi. Ce programme fait actuellement l'objet d'une évaluation destinée à déterminer son efficacité globale.

Le Plan de dépenses de 1986-1987 fait état d'une étude effectuée en 1985 sur les facteurs qui influent sur l'Accise. Les recommandations de l'étude portaient sur des domaines tels que l'encouragement à l'observation volontaire de la loi, la diffusion de renseignements et l'administration du programme. En réponse à ces recommandations, les initiatives suivantes ont été introduites.

- Le Programme d'aide aux contribuables a été mis en oeuvre en 1985-1986. Dans la première phase du programme, on a fourni aux nouveaux titulaires de licence des renseignements fiscaux précis ayant trait à leurs activités. Une seconde phase a étendu ce service aux personnes déjà titulaires de licence qui n'ont pas été l'objet d'une vérification courante depuis les quatre dernières années. Une évaluation du Programme d'aide aux contribuables est prévue pour le quatrième trimestre de 1987-1988.

- Un Programme des petites entreprises a récemment été mis en oeuvre pour aider les petites entreprises dont l'activité concerne les taxes de vente et d'accise, que ces entreprises détiennent ou non une licence en vertu de la Loi sur la taxe d'accise. Les bureaux de l'Accise dans tout le Canada ont désigné des "conseillers des petites entreprises" pour répondre aux demandes de renseignements

sur les taxes de vente et d'accise que font les petites entreprises. Une série de brochures de renseignements sur les taxes de vente et d'accise a été publiée et on peut se les procurer aux bureaux de l'Accise.

- Le plan des dépenses de 1987-1988 rapportait que les résultats du projet-pilote de réorganisation régionale, impliquant les mesures de conformité et d'exécution, avaient été évalués aux fins de la mise en oeuvre au niveau national. L'évaluation a révélé que les bénéfices d'une telle réorganisation ne seraient pas uniformes dans toutes les régions. Ainsi, la mise en oeuvre s'effectue région par région (selon les circonstances) plutôt qu'à l'échelle nationale.

Douanes: La Direction des Douanes est chargée d'appliquer la Loi sur les douanes, le Tarif des douanes, la Loi sur les mesures spéciales d'importation et d'autres lois connexes et, par le fait même, de contrôler, pour la protection de l'industrie et de la société canadiennes, le mouvement des personnes, des marchandises et des moyens de transport qui entrent au pays et qui en sortent. En appliquant ces dispositions législatives, les Douanes protègent aussi l'industrie canadienne contre tout préjudice réel ou éventuel causé par l'importation effective ou prévue de marchandises sous-évaluées ou subventionnées, ainsi que par d'autres genres de concurrence étrangère déloyale. Voici la description de quatre études d'évaluation ou études préparatoires reliées aux activités de douanes.

(i) En 1987-1988, on a commencé une étude d'évaluation des Programmes de cotisation qui devrait être terminée d'ici la fin de l'année financière. Ces programmes servent à administrer la Loi sur les mesures spéciales d'importation (LMSI) et les dispositions de la Loi sur les douanes concernant l'établissement de la valeur.

La Loi sur les mesures spéciales d'importation (LMSI) sert à protéger les entreprises canadiennes contre la concurrence déloyale ou préjudiciable découlant de l'importation de marchandises sous-évaluées ou subventionnées. C'est dans le cadre de ce programme qu'on reçoit des plaintes qui sont analysées et qui font l'objet d'enquêtes, au Canada et à l'étranger, pour déterminer s'il y a effectivement eu dumping ou subventionnement.

Les dispositions actuelles de la Loi sur les douanes concernant l'établissement de la valeur qui ont été introduites le 1er janvier 1985 constituent l'un des principaux éléments des dispositions législatives du Ministère qui servent à contrôler les importations. Il est essentiel d'assurer l'observation de la loi afin que les valeurs exactes soient déclarées par les importateurs.

Le Ministère a désigné quatre questions à étudier dans l'évaluation des Programmes de cotisation: l'efficacité des enquêtes; l'efficacité de l'exécution de la LMSI; si l'application par les Douanes de la LMSI met suffisamment à la portée de ceux qui en ont besoin la protection qu'offre cette Loi; et, enfin, l'efficacité de l'application des dispositions concernant l'établissement de la valeur.

(ii) Une étude préparatoire à l'évaluation du Programme de dégrèvement tarifaire a été terminée en octobre 1986. En vertu de ce programme, des dégrèvements de droits de douane et de taxes sont accordés afin de favoriser le développement, l'expansion et l'amélioration de l'industrie manufacturière au Canada et d'aider les fabricants canadiens à être plus compétitifs sur les marchés intérieur et international. Les dégrèvements tarifaires sont accordés au moyen de divers mécanismes tels que les remises et les drawbacks. L'étude d'évaluation proprement dite portant sur ce programme ne sera pas entreprise avant que la nouvelle Loi sur l'exonération de droits soit devenue pleinement opérante et que le Canada ait fini d'adopter le Système harmonisé.

(iii) Le Projet d'amélioration des opérations postales a été entrepris en 1986-1987 en réponse aux conclusions d'une étude d'évaluation sur les déclarations des transporteurs. Parmi les mesures prises par le Ministère, on compte l'amélioration des opérations postales des Douanes par l'adoption d'un nouveau système de traitement du courrier commercial et non commercial, l'utilisation d'un moins grand nombre de centres de tri primaire, l'introduction de changements législatifs pour réduire la charge de travail, et la mise en oeuvre d'un système automatisé de contrôle des comptes débiteurs et des stocks. Pour assurer le suivi de ces initiatives, une étude d'évaluation sera entreprise sur la mise en oeuvre et les réalisations du programme. L'étude devrait être terminée au début de 1988-1989.

(iv) À l'automne 1986, le Sous-ministre a demandé une évaluation spéciale des bureaux du Ministère à l'étranger, afin de déterminer si leur fonctionnement ne pouvait pas être assuré de façon plus rentable. Ces bureaux, qui sont situés à Londres, Bruxelles et Tokyo, conduisent des enquêtes liées aux envois de marchandises où l'on soupçonne qu'il y a dumping au Canada. À la lumière des résultats de cette évaluation, le bureau de Londres a été fermé et le niveau des ressources du bureau de Bruxelles a été ajusté en conséquence.

Section II
Analyse par activité

A. Accise

Objectif

L'objectif de l'activité Accise est d'appliquer la Loi sur l'accise, la Loi sur la taxe d'accise et les autres lois pertinentes afin de veiller à ce que les droits, les taxes et tous les autres prélèvements soient imposés, perçus et, le cas échéant, remboursés le plus économiquement possible au public et d'une manière qui assure, chez celui-ci, la plus haute confiance dans l'intégrité, l'efficience et l'équité de la démarche de l'Accise.

Description

Lorsque sont appliquées la Loi sur l'accise, la Loi sur la taxe d'accise et les autres lois pertinentes, la gestion, au sein de l'activité Accise, met l'accent sur six domaines ou sous-activités:

Interprétation fiscale: Ce secteur d'activité permet de recenser les contribuables admissibles et de leur délivrer des licences. Les titulaires de licence, les demandeurs de remboursement et les autres membres du public directement visés par la loi reçoivent des renseignements et des interprétations en ce qui concerne leurs droits et leurs obligations. Cette sous-activité reçoit 20 % des ressources de l'activité.

Perception des recettes: Ce secteur permet de percevoir et de déposer les recettes, provenant des titulaires de licence, se composant de remises volontaires, de taxes et de droits en retard et des pénalités connexes, et d'en rendre compte. On recense également les contribuables en défaut et ceux qui négligent de produire des déclarations de taxes, on leur donne des renseignements et l'occasion de respecter leurs obligations avant que des mesures de perception ne soient prises. Douze pour cent (12 %) des ressources totales de l'activité sont attribuées à la Perception des recettes.

Vérification et exécution: Ce secteur permet de relever et de corriger, grâce à une vérification sélective des titulaires de licence ainsi qu'à l'établissement de cotisations et de crédits, les paiements en trop et en moins de droits et de taxes qu'imposent la Loi sur l'accise et la Loi sur la taxe d'accise. Il fournit également des renseignements aux titulaires de licence pour les aider à se conformer volontairement aux exigences de la loi. Les demandes de remboursement des taxes de vente et d'accise fédérales sont examinées afin de confirmer leur bien-fondé. Des enquêtes spéciales sont effectuées pour confirmer et régler les cas

où une activité frauduleuse est soupçonnée. Cette sous-activité absorbe 54 % des ressources totales de l'activité.

Appels: Ce secteur d'activité est chargé de régler les appels des décisions qui sont rendues en vertu de la Loi sur la taxe d'accise au sujet du classement, du statut fiscal ou de la valeur des marchandises. Cette sous-activité représente moins de 1 % des ressources totales de l'activité.

Politique et systèmes: Les activités dans ce secteur permettent de planifier, d'élaborer, d'évaluer et de mettre à jour des dispositions législatives, des règlements, des politiques, des procédures et des systèmes appropriés afin d'atteindre les résultats du programme. Cette sous-activité absorbe 3 % des ressources totales de cette activité.

Gestion et soutien des programmes: Ce secteur fournit des services de gestion, des services financiers et des services administratifs centraux à toutes les composantes du programme de la Direction de l'accise. Il représente 10 % des ressources totales de l'activité.

Sommaire des ressources

L'activité Accise comprend 1 515 années-personnes, ce qui représente environ 16 % du total des années-personnes du Ministère et 16 % de l'ensemble de ses dépenses. Le tableau 7 renferme des détails sur les ressources de l'activité.

Tableau 7: Sommaire des ressources de l'activité

(en milliers de dollars)	**Budget des dépenses 1988-1989**		Prévu 1987-1988		Réel 1986-1987	
	$	**A-P**	$	A-P	$	A-P
Interprétation fiscale	**15 449**	**307**	14 435	302	12 178	270
Perception des recettes	**9 108**	**181**	8 651	181	6 421	172
Vérification et exécution	**41 214**	**819**	42 779	895	43 448	909
Appels	**604**	**12**	574	12	535	10
Politique et systèmes	**2 616**	**52**	2 485	52	4 091	56
Gestion et soutien de programmes	**7 246**	**144**	6 978	146	7 103	152
	76 237	**1 515**	75 902	1 588	73 776	1 569

Les prévisions de dépenses en 1988-1989 de l'activité Accise se décomposent comme suit: 87 % de frais de personnel, 12 % d'autres coûts de fonctionnement et 1 % de coûts en capital. L'écart entre le budget des dépenses en 1988-1989 et les prévisions pour 1987-1988 est dû principalement à l'inflation calculée sur les frais de personnel, bien que celle-ci soit compensée par le retrait des ressources de temporisation aux fins du Programme de ristourne de la taxe de vente sur l'essence et le carburant diesel. Les coûts qui incombent à Douanes et Accise en raison de l'annonce faite en décembre 1987 de la prolongation de ce Programme pour une période de deux ans ne figurent pas dans ce budget des dépenses.

Tableau 8: Résultats financiers en 1986-1987

(en milliers de dollars)	1986-1987		
	Réel	Budget principal	**Différence**
Interprétation fiscale	12 178	13 094	**(916)**
Perception des recettes	6 421	8 038	**(1 617)**
Vérification et exécution	43 448	40 964	**2 484**
Appels	535	495	**40**
Politique et systèmes	4 091	3 316	**775**
Gestion et soutien de programmes	7 103	7 736	**(633)**
	73 776	73 643	**133**
Recettes en 1986-1987	15 433 190		

Explication de la différence: Les dépenses réelles pour 1986-1987 ont été de 133 000 $, soit de 0,2 %, supérieures aux niveaux du Budget des dépenses principal.

Données sur le rendement et justification des ressources

Chaque secteur d'activité de l'Accise est essentiel dans un régime fiscal reposant sur l'observation volontaire de la loi. Le niveau des résultats recherchés ou atteints dans chaque secteur variera selon les changements que subissent un certain nombre de facteurs interdépendants, comme la charge de travail, la complexité des tâches, le nombre de clients de l'Accise (titulaires de licence, demandeurs de remboursements, etc.), les modifications aux lois ou à la politique, les priorités gouvernementales et la conjoncture commerciale et économique.

La charge de travail de l'Accise dépend surtout du nombre de titulaires de licence qui, de son côté, peut varier selon la croissance normale du secteur manufacturier, la révision des lois existantes, l'adoption de nouvelles lois, ou simplement selon les dispositions d'un budget fédéral. Au cours des cinq prochaines années, l'Accise prévoit

que le nombre de titulaires de licence augmentera régulièrement de 1 700 par année (une augmentation de 2,5 %). Sauf pour ce qui est de la charge de travail qui se rapporte aux changements de politique ou aux changements législatifs (tels que le budget fédéral de mai 1985, le Livre blanc sur la réforme fiscale et le droit à l'exportation sur les produits de bois d'oeuvre), l'activité Accise absorbera dans le futur, sans ressource supplémentaire, les augmentations normales de la charge de travail dans tous les domaines opérationnels touchés.

Des renseignements sur le rendement sont fournis à l'égard des trois sous-activités génératrices du plus grand nombre d'extrants dans l'activité Accise: Interprétation fiscale, Perception des recettes et Vérification et exécution. Ces secteurs réunis représentent environ 86 % des ressources de l'Accise. Le tableau 9 fournit des détails à ce sujet.

Tableau 9: Extrants par année-personne

	Budget des dépenses 1988-1989		Prévu 1987-1988		Réel 1986-1987	
	Volume	Extrants par A-P	Volume	Extrants par A-P	Volume	Extrants par A-P
Interprétation fiscale						
Unités d'interprétation fiscale terminées	38 100	124	37 700	125	35 409	131
Perception des recettes						
Cas de perception terminés	122 200	675	121 000	669	121 500	706
Vérification et exécution						
Unités de vérification standard terminées	29 200	36	29 100	33	27 712	34
Unités de vérification terminées	11 870	20	11 800	18	10 647	16
Unités de remboursement terminées	152 530	652	163 100	650	152 963	600

Nota: Les indicateurs de rendement Unités de vérification et Unités de remboursement remplacent l'indicateur Unités de vérification standard. Les trois indicateurs sont présentés pour des raisons de continuité.

Interprétation fiscale: Le principal extrant d'Interprétation fiscale est le nombre de décisions rendues par écrit. Les extrants par année-personne se fondent sur le nombre total d'années-personnes

consacrées à la sous-activité Interprétation fiscale. Si plus d'années-personnes que prévu sont consacrées à d'autres activités (p. ex. Examen de la politique ou du budget) plutôt qu'aux décisions rendues par écrit, les extrants par année-personne changent en conséquence. Le nombre des décisions rendues par écrit et des extrants par année-personne en 1986-1987 correspondait approximativement à ce qui avait été projeté. L'augmentation qui est prévue pour 1987-1988 s'explique essentiellement par le surcroît de travail qu'occasionnera la Loi sur le droit à l'exportation de produits de bois d'oeuvre. On s'attend à ce que ces niveaux soient largement maintenus en 1988-1989. Les prévisions de volume ne tiennent pas compte des répercussions des mesures provisoires de la taxe de vente contenues dans le Livre blanc sur la réforme fiscale pour 1987.

Cas de perception terminés: Le nombre des cas de perception terminés et des extrants par année-personne en 1986-1987 correspondait approximativement à ce qui avait été projeté. Le volume des cas de perception s'est stabilisé et ne devrait augmenter que légèrement en 1988-1989. On prévoit que le nombre des extrants par année-personne sera inférieur à ce qu'il était en 1986-1987 étant donné qu'un grand nombre des années-personnes consacrées à la perception des recettes devront être affectées à la comptabilisation des recettes plutôt qu'aux cas de perception, en raison des changements apportés par le budget de mai 1985 aux exigences visant les déclarations. Par ailleurs, la diminution du nombre des extrants s'explique par l'augmentation de la charge de travail liée à la Loi sur le droit à l'exportation de produits de bois d'oeuvre, étant donné qu'un certain nombre d'années-personnes consacrées à la perception devront désormais être affectées aux avis d'exportation plutôt qu'aux cas de perception. Les prévisions de volume ne tiennent pas compte des répercussions des mesures provisoires de la taxe de vente contenues dans le Livre blanc sur la réforme fiscale pour 1987.

Unités de vérification standard terminées: Dans les plans de dépenses antérieurs, un indicateur pondéré (unités de vérification standard terminées) a été utilisé pour la présentation des résultats du travail de vérification mené à l'Accise. Pour des raisons de clarté et d'harmonie avec les autres composantes de l'Accise, les extrants réels en vérification et les unités de remboursement terminées remplaceront les unités de vérification standard terminées et figureront à l'avenir dans les plans de dépenses des programmes. Les trois indicateurs sont présentés dans le Tableau 9 plus haut pour des raisons de continuité. Les unités de vérification standard terminées ne figureront plus à l'avenir dans les plans de dépenses.

Unités de vérification terminées: Le nombre des unités de vérification terminées et des extrants par année-personne en 1986-1987 correspondait étroitement aux objectifs fixés. On prévoit que le volume des unités de vérification terminées augmentera légèrement en 1987-1988 et en 1988-1989 compte tenu des augmentations normales de la charge de

travail. Les prévisions de volume ne tiennent pas compte des répercussions des mesures provisoires de la taxe de vente contenues dans le Livre blanc sur la réforme fiscale pour 1987.

Unités de remboursement terminées: Le volume des unités de remboursement terminées et des extrants par année-personne en 1986-1987 correspondait aux prévisions. On s'attend à ce que le volume des demandes de remboursement terminées et des extrants correspondants par année-personne augmente en 1987-1988, surtout parce que le nombre des demandes de remboursement déposées sera plus élevé vu que les contribuables seront vraisemblablement mieux informés de leur droit au remboursement. Les prévisions pour 1988-1989 indiquent une diminution du volume et une augmentation des extrants par année-personne. Ceci s'explique principalement par l'élimination de la charge de travail liée au Programme de ristourne de la taxe de vente sur l'essence et le carburant diesel qui devait se terminer le 31 décembre 1987. Ce programme a été prolongé de deux ans. Ni les coûts ni la charge de travail associés à cette décision ne sont inclus dans le présent plan de dépenses. Les prévisions de volume ne tiennent pas compte non plus des répercussions des mesures provisoires de la taxe de vente contenues dans le Livre blanc sur la réforme fiscale pour 1987.

Le tableau 10 indique la charge de travail réelle de ces trois sous-activités pour la période allant de 1984-1985 à 1986-1987, de même que les prévisions jusqu'à 1990-1991. Le tableau 11 établit un lien entre la charge de travail et les années-personnes.

Tableau 10: Charge de travail

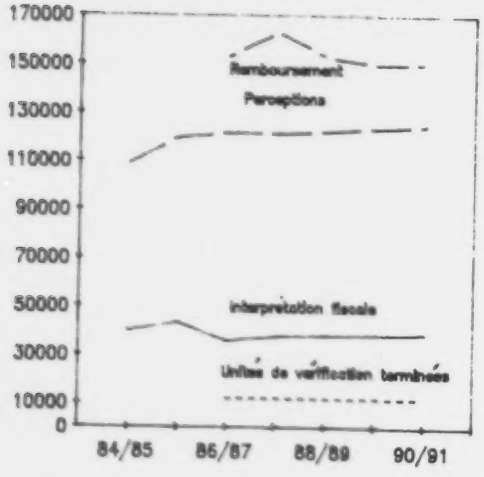

Tableau 11: Extrants par année-personne

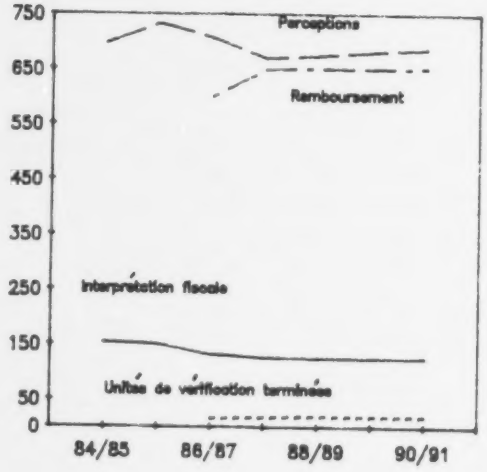

Initiatives du Ministère touchant l'activité Accise: Deux initiatives influeront sur la réalisation de l'objectif de l'Accise et auront des répercussions sur les ressources de l'Accise en 1988-1989 et ultérieurement. Le tableau 12 en donne un résumé.

Tableau 12: Résumé des initiatives de l'Accise

INITIATIVE	OBJECTIFS PARTICULIERS ET RESSOURCES POUR 1988-1989	RÉSULTATS GÉNÉRAUX
Ristourne de la taxe de vente sur l'essence et le carburant diesel	Traitement des demandes de ristournes. Ressources: ne sont pas comprisent dans ce budget des dépenses.	Accorder une ristourne de 4 ¢ le litre sur l'essence et le carburant diesel aux pêcheurs, exploitants forestiers, chasseurs, piégeurs et exploitants miniers pour des activités commerciales hors des grand-routes. Ristourne de 7,5 ¢ le litre offerte aux agriculteurs. Date d'achèvement: 31 décembre 1989
Mesures de réduction des années-personnes	Une mesure de réduction touchera l'Accise en 1988-1989. Réduction totale: 5 A-P Étude des ressources: éliminer certaines activités à faible priorité à l'administration centrale et dans les régions.	Réduire les coûts du Programme en rationalisant ou en cessant certaines opérations de l'Accise. Date d'achèvement: 1990-1991 Réduction totale: 75 A-P.

B. Douanes

Objectif

L'objectif de l'activité Douanes est d'appliquer la Loi sur les douanes, le Tarif des douanes, la Loi sur les mesures spéciales d'importation et les autres lois et règlements pertinents, et ainsi:

- contrôler, pour la protection de l'industrie et de la société canadiennes, la circulation des personnes, des marchandises et des moyens de transport qui entrent au Canada ou qui en sortent; et

- protéger l'industrie canadienne contre tout préjudice réel ou éventuel que peuvent causer l'importation effective ou envisagée de marchandises sous-évaluées ou subventionnées ainsi que d'autres genres de concurrence étrangère déloyale.

Description

L'activité Douanes compte cinq secteurs opérationnels ou sous-activités qui sont décrits ci-après.

Opérations des bureaux: Cette sous-activité permet de veiller au traitement et à l'évaluation de toutes les personnes, toutes les marchandises et tous les moyens de transport qui passent à la douane, afin de s'assurer que seuls les personnes, les marchandises et les moyens de transport admissibles entrent au Canada ou en sortent. Elle permet aussi de s'assurer que toutes les marchandises soumises au contrôle des Douanes sont classées et que les recettes qui reviennent au gouvernement sont calculées et perçues. Cette sous-activité utilise 65 % des ressources totales de l'activité.

Appréciation et rajustements dans les régions: Cette sous-activité vise à s'assurer que toutes les demandes de renseignements au sujet de l'importation de marchandises reçoivent une réponse. Il y a examen, après l'importation, des transactions douanières effectuées afin de vérifier si les lois et les règlements connexes ont été observés, et tous les appels ont été traités au niveau régional. De plus, toutes les demandes de drawback, de remboursement et de remise sont examinées; les demandes admissibles sont approuvées et les sommes demandées sont remboursées. Les cas où l'on soupçonne qu'il y a eu inobservation des lois et règlements font l'objet d'une enquête et sont réglés. Cette sous-activité représente environ 13 % des ressources totales de l'activité.

Interprétation de la politique et appels: Ce secteur diffuse les décisions, la politique administrative et les principes directeurs concernant la valeur en douane, le classement tarifaire et le dégrèvement tarifaire, les mesures de saisie et les cas où l'on soupçonne qu'il y a dumping et subventionnement préjudiciables, afin de

donner au public une interprétation équitable et réceptive de la loi. Les activités dans ce secteur assurent aussi le règlement des différends soulevés par l'interprétation de la loi en utilisant de façon productive les ressources opérationnelles connexes. Cette sous-activité utilise environ 5 % des ressources totales de l'activité.

Élaboration des programmes et mise à jour des systèmes: Cette sous-activité permet de veiller à l'élaboration et à la mise à jour des dispositions législatives et des règlements connexes, des politiques, des systèmes et des procédures. Ce secteur absorbe environ 4 % des ressources totales de l'activité.

Gestion et soutien des programmes: Cette sous-activité vise à faire en sorte qu'une orientation à la gestion, des services de planification et des services administratifs centraux soient fournis à toutes les composantes de l'activité Douanes. Cette sous-activité représente environ 13 % des ressources totales de l'activité.

Sommaire des ressources

L'activité Douanes comprend 7 243 années-personnes et représente environ 76 % des années-personnes et 69 % des dépenses du Ministère.

Tableau 13: Sommaire des ressources de l'activité

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1988-1989		Prévu 1987-1988		Réel 1986-1987	
	$	A-P	$	A-P	$	A-P
Opérations des bureaux	**214 080**	**4 843**	201 627	4 942	199 891	5 091
Appréciation et rajustements dans les régions	**43 261**	**1 016**	42 064	1 024	41 315	1 009
Interprétation de la politique et appels	**16 243**	**339**	16 146	353	15 316	338
Élaboration des programmes et mise à jour des systèmes	**14 579**	**223**	24 856	320	21 198	269
Gestion et soutien de programmes	**44 166**	**822**	43 628	804	43 011	841
	332 329	**7 243**	328 321	7 443	320 731	7 548

Les prévisions de dépenses de l'activité Douanes pour 1988-1989 se décomposent comme suit: 88 % de frais de personnel, 10 % de d'autres coûts de fonctionnement et 2 % de coûts en capital. Le budget principal de 1988-1989 est supérieur aux dépenses prévues pour 1987-1988. Ceci est principalement dû à l'inflation calculée sur les frais de personnel bien que celle-ci soit compensée par le retrait des ressources de temporisation aux fins du Système des Douanes pour le secteur commercial (voir pages 18 et 40).

Tableau 14: Résultats financiers en 1986-1987

(en milliers de dollars)	1986-1987		
	Réel	Budget principal	Différence
Opérations des bureaux	199 891	188 335	**11 556**
Appréciation et rajustements dans les régions	41 315	41 902	**(587)**
Interprétation de la politique et appels	15 316	15 340	**(24)**
Élaboration des programmes et mise à jour des systèmes	21 198	17 980	**3 218**
Gestion et soutien de programmes	43 011	42 214	**797**
	320 731	305 771	**14 960**
Recettes en 1986-1987	6 765 144		

Explication de la différence: Les dépenses réelles de 1986-1987 ont été de 15 millions de dollars (4,9 %) supérieures au Budget des dépenses principal.

La somme de 15 millions est un chiffre net qui comprend ce qui suit:

	(en millions de dollars)
• Ressources supplémentaires reçues pour:	
- l'ajustement des avantages sociaux	4,0
- l'augmentation des frais de personnel découlant des conventions collectives, des décisions arbitrales et de l'accord-cadre	9,3
• Obligation imprévue d'affranchir les Avis aux importateurs par suite de la mise en oeuvre du Projet d'amélioration des opérations postales	0,7
• Dépassement des crédits affectés au déménagement et impartition de la saisie des données	0,9

Données sur le rendement et justification des ressources

Le niveau des résultats recherchés ou atteints dans chaque secteur d'activité des Douanes dépendra des changements que connaîtra un certain nombre de facteurs interdépendants (et parfois en concurrence),

notamment la charge de travail et la complexité des tâches, le nombre de bureaux d'entrée, les heures de service, les priorités gouvernementales et ministérielles, les exigences des organismes centraux, le mode de transport, le pays d'origine, les ententes interministérielles, les modifications apportées aux lois, la conjoncture économique, les priorités et les besoins du secteur privé et les conditions contextuelles ou géographiques. Le tableau 15 renferme des renseignements sur le rendement des trois sous-activités qui produisent les principaux extrants de l'activité.

Tableau 15: Charge de travail et extrants par année-personne

Principaux extrants par sous-activité	**Budget des dépenses 1988-1989**		Prévu 1987-1988		Réel 1986-1987	
	Volume (000)	**Extrants par A-P**	Volume (000)	Extrants par A-P	Volume (000)	Extrants par A-P
Opérations des bureaux						
Voyageurs traités	**96 000**	**41 885**	93 250	40 810	88 720	39 893
Déclarations commerciales traitées	**7 400**	**3 544**	7 163	3 160	6 742	2 746
Avis délivrés aux importateurs [E-14]	**850**	**2 464**	850	2 464	1 121	2 723
Appréciation et rajustements dans les régions						
Déclarations examinées	**3 500**	**11 290**	3 448	10 981	3 467	11 240
Décisions et appels traités	**170**	**672**	150	588	171	665
Demandes de remboursement examinées	**115**	**2 348**	116	2 321	120	1 970
Interprétation de la politique et appels						
Décisions arbitrales relatives aux saisies	**3,0**	**88**	3,0	88	3,0	90
Appels relatifs à la cote et au tarif terminés	**8,3**	**170**	7,1	161	9,1	204

Voyageurs traités: Le nombre de voyageurs traités en 1986-1987 correspond à peu près aux objectifs fixés. L'importante augmentation (11,7 %) des prévisions pour 1987-1988 est due principalement au fait que, contrairement aux attentes, le débit de la circulation dans la région du Pacifique n'a pas diminué à la fermeture d'Expo 86. Les prévisions reflètent également le développement du tourisme. La circulation est plus intense qu'en 1986-1987 pour tous les modes de transport - aérien, routier et maritime. Étant donné que cette

augmentation de la circulation devrait se poursuivre, elle a été incorporée au budget des dépenses pour 1988-1989 (2,9 %). Toutefois, les négociations et l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis ainsi que les présentes fluctuations du marché financier peuvent avoir des répercussions sur ces prévisions.

Déclarations commerciales traitées: Les résultats obtenus en 1986-1987 sont voisins des objectifs fixés. Le nombre supérieur des déclarations traitées en 1987-1988 par rapport à 1986-1987 est dû à la croissance économique du Canada. Cet essor devrait se poursuivre, et on en a tenu compte dans les prévisions pour 1987-1988 et dans le budget des dépenses pour 1988-1989. Les négociations et l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis ainsi que les présentes fluctuations du marché financier peuvent cependant avoir des répercussions sur ces prévisions.

Avis délivrés aux importateurs (E-14): En 1986-1987, le nombre réel d'avis traités a été supérieur à l'objectif visé (18 %) en raison de la mise en oeuvre du Programme d'amélioration des opérations postales en 1986. Les changements importants qui sont survenus dans le domaine postal par suite de l'application du Programme ont rendu difficile la détermination des prévisions exactes. On prévoit la diminution et la stabilisation en 1987-1988 du nombre des avis traités.

Déclarations examinées: En 1986-1987, les données réelles sur la charge de travail et l'efficience correspondent à peu près aux objectifs fixés. Les prévisions pour 1987-1988 et 1988-1989 restent sensiblement les mêmes.

Décisions et appels: En 1986-1987, les données réelles sur la charge de travail et le nombre d'extrants par année-personne correspondent à peu près aux objectifs fixés. Les prévisions de la charge de travail en 1987-1988 sont inférieures aux précédentes en raison de l'établissement du Système des Douanes pour le secteur commercial. Les agents n'ont pu maintenir leur volume normal de travail pendant la période de formation et de mise en oeuvre du nouveau système dans leurs services. Par ailleurs, le nombre des décisions demandées et des appels reçus par le Ministère est sensiblement inférieur aux prévisions pour les trois premiers trimestres de 1987-1988. Les importateurs sont en train de s'adapter au nouveau système de classement des marchandises (Système harmonisé de nomenclature), lequel sera mis en vigueur le 1er janvier 1988. On prévoit que le volume des décisions et des appels recommencera ensuite à augmenter avec la mise en oeuvre du Système harmonisé.

Demandes de remboursement: Le nombre de demandes de remboursement traitées en 1986-1987 a été de 4 % inférieur aux prévisions, et l'on prévoit que ce nombre diminuera légèrement au cours des années à venir, compte tenu des tendances constatées dans le nombre de demandes présentées par les importateurs.

Décisions arbitrales concernant les saisies: Le nombre de décisions arbitrales concernant les saisies rendues en 1986-1987 ainsi que les extrants par année-personne ont légèrement dépassé les objectifs prévus. On s'attend à ce que le volume et l'efficience demeurent constants en 1987-1988 et en 1988-1989.

Appels relatifs à la cote et au tarif terminés: Le nombre des cas traités en 1986-1987 a été de 8 % supérieur aux prévisions, principalement en raison de l'augmention plus importante que prévu du nombre des demandes de détermination de la valeur reçues. De grands efforts ont été déployés pour traiter ces demandes. Les extrants par année-personne en 1986-1987 ont dépassé de 19 % l'objectif, compensant ainsi l'augmentation du nombre d'appels en suspens. L'augmentation de l'efficience découle principalement de la décision de tenir compte davantage des opinions des régions, ce qui a permis de diminuer les recherches des agents de l'administration centrale. On a diminué les prévisions du volume (17 %) et des extrants par année-personne (5 %) pour 1987-1988, afin de tenir compte du détachement de personnel expérimenté aux opérations d'élaboration et de mise en oeuvre du Système harmonisé de nomenclature.

On prévoit que le volume des extrants et les niveaux d'efficience augmenteront en 1988-1989 par rapport à 1987-1988 (17 % et 6 % respectivement), étant donné que le personnel expérimenté susmentionné sera réaffecté au traitement des appels relatifs au tarif après la mise en oeuvre du Système harmonisé.

Les Tableaux 16 et 18 indiquent la charge de travail pour la période allant de 1984-1985 à 1986-1987 et les prévisions jusqu'à 1990-1991. Les Tableaux 17 et 19 relient la charge de travail aux années- personnes. Les prévisions du volume de travail et des extrants par année-personne pour les déclarations commerciales, les déclarations examinées et les décisions et appels après 1988-1989 pourraient être modifiées ultérieurement. L'entrée en vigueur du Système des Douanes pour le secteur commercial en janvier 1988 aura une influence importante sur ces grands indicateurs.

Tableau 16: Charge de travail

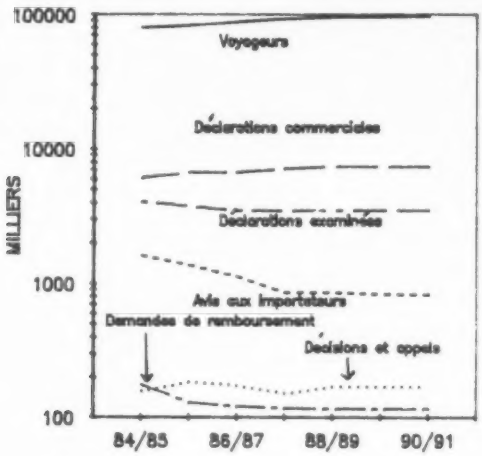

Tableau 17: Extrants par année-personne

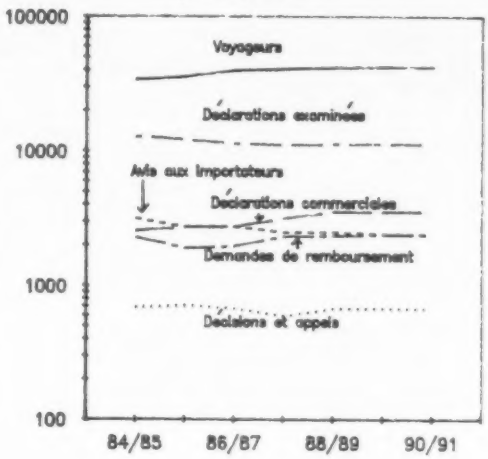

Tableau 18: Charge de travail

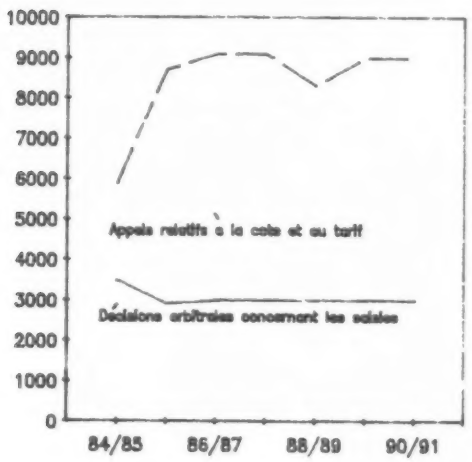

Tableau 19: Extrants par année-personne

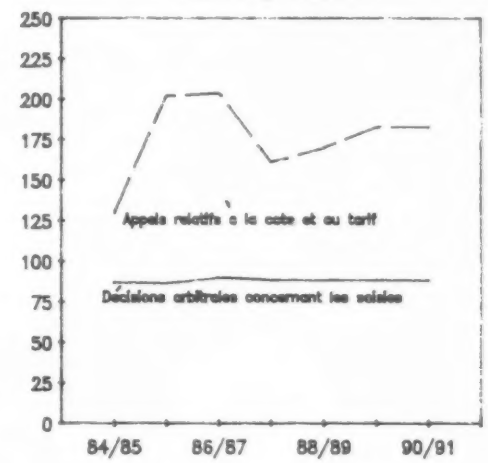

Initiatives du Ministère touchant l'activité Douanes: Un certain nombre d'initiatives continueront d'influencer l'activité Douanes. Chacune de ces initiatives aura des répercussions sur la manière dont les Douanes gèrent leurs secteurs d'activités afin d'atteindre leurs objectifs. Le tableau 20 donne un résumé des initiatives et des objectifs particuliers pour 1988-1989.

Tableau 20: Résumé des initiatives des Douanes

INITIATIVE	OBJECTIFS PARTICULIERS ET RESSOURCES POUR 1988-1989	RÉSULTATS GÉNÉRAUX
Système des Douanes pour le secteur commercial (SDSC)	Perfectionnement du SDSC mis en oeuvre le 1er janvier 1988. Élaborer la composante CADEX aux fins de mise en oeuvre à l'échelle nationale. Mise en oeuvre du SSM/MCDM pour les cargaisons à faible valeur. Poursuivre la formation du personnel et la diffusion des renseignements publics. Faire l'évaluation rétrospective de la mise en oeuvre. Ressources: 41 A-P et 8,2 millions de dollars.	Mettre en oeuvre le nouveau Système harmonisé comme base du classement des marchandises en ce qui a trait au Tarif des douanes et à des fins de statistiques sur le commerce. Élaborer des systèmes automatisés et administratifs afin d'appuyer le SH et d'accroître la productivité du Système des Douanes pour le secteur commercial en accélérant le dédouanement des marchandises, en réduisant la paperasserie et en procédant aux changements et aux intégrations de systèmes. Date d'achèvement: 31 mars 1988
Système d'alarme et de sécurité personnelle (SASP)	Cette initiative est en voie d'élaboration à l'Administration ministérielle, bien que son impact se fera surtout sentir dans l'activité Douanes (voir page 45).	Accroître la sécurité des agents des douanes qui travaillent seuls à des endroits isolés ou éloignés.
Boutiques hors taxes	Mettre le programme en oeuvre de façon intégrale à l'échelle nationale, ce qui nécessitera l'établissement d'environ 37 boutiques d'ici la fin de 1988-1989. Ressources: 7 A-P et 505 000 dollars.	Donner au public plus d'occasions d'acheter des marchandises exemptes de droits avant de quitter le pays. Date d'achèvement: 1988-1989 Coût total: 54 A-P et 3,4 millions de dollars

Tableau 20: Résumé des initiatives des Douanes (suite)

INITIATIVE	OBJECTIFS PARTICULIERS ET RESSOURCES POUR 1988-1989	RÉSULTATS GÉNÉRAUX
Mesures de réduction des années-personnes	Trois mesures de réduction auront des effets directs sur les Douanes en 1988-1989. Réduction totale: 86 A-P Examen des ressources: poursuivre l'élimination de certaines activités à faible priorité à l'administration centrale et dans les régions. Saisie des données: poursuivre l'initiative en réduisant la quantité de données introduites, en élaborant un système de contrôle automatisé des documents et d'index et en améliorant la productivité. Code des marchandises: économies prévues par suite des simplifications introduites par le Système harmonisé.	Réduire les activités en rationalisant certaines opérations et en mettant fin à d'autres activités des Douanes. Date d'achèvement: 1990-1991 Réduction totale: 782 A-P

C. Administration ministérielle

Objectif

L'objectif de l'Administration ministérielle est d'assurer, au sein du Ministère, une orientation à la gestion, une coordination de la planification et des services administratifs centraux.

Description

L'activité Administration ministérielle comprend les cinq sous-activités qui suivent:

Gestion ministérielle: Cette sous-activité vise à s'assurer que la direction du Ministère reçoit, à tous les niveaux, les services de gestion, de planification et de contrôle que nécessite l'administration des ressources à l'appui des programmes et des objectifs du Ministère et de ceux qui s'étendent à tout le gouvernement. Elle comprend les services de soutien du Ministère que sont la planification ministérielle, les finances, l'administration, la planification et l'élaboration des systèmes, les services scientifiques et les services de laboratoire. Ce secteur reçoit 64 % des ressources totales de l'activité.

Administration du personnel: Cette sous-activité permet de fournir à la direction du Ministère, à tous les niveaux, les services de personnel nécessaires à l'administration efficace des ressources humaines du Ministère. Ce secteur représente environ 22 % des ressources totales de l'activité.

Vérification et évaluation: Cette sous-activité est responsable des vérifications et des évaluations indépendantes des programmes et des opérations du Ministère. Elle absorbe environ 7 % des ressources totales de l'activité.

Communications: Grâce aux activités des Communications, les personnes qui sont touchées par les lois appliquées par Douanes et Accise reçoivent des renseignements qui leur permettent de s'y conformer. Ce secteur représente 2 % des ressources totales de l'activité.

Haute direction: Cette sous-activité réunit le Contentieux, les Affaires internes, les Affaires ministérielles et internationales, le Cabinet du Sous-ministre et une partie du Cabinet du Ministre. Elle absorbe environ 5 % des ressources totales de l'activité.

Sommaire des ressources

L'activité Administration ministérielle représente environ 15 % des dépenses et 8 % des années-personnes du Ministère. Ces ressources sont indiquées au tableau 21.

Tableau 21: Sommaire des ressources de l'activité

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1988-1989		Prévu 1987-1988		Réel 1986-1987	
	$	A-P	$	A-P	$	A-P
Gestion ministérielle	46 742	448	51 809	429	42 815	468
Administration du personnel	16 368	230	17 425	233	12 335	219
Vérification et évaluation	4 882	68	4 651	68	4 262	66
Communications	1 800	19	1 819	19	1 606	16
Haute direction	3 382	54	3 994	59	3 533	57
	73 174	819	79 698	808	64 551	826

Les prévisions de dépenses pour l'activité Administration ministérielle pour 1988-1989 se décomposent comme suit: 53 % de frais de personnel, 43 % de coûts de fonctionnement et 4 % de coûts en capital. Le budget des dépenses en 1988-1989 est inférieur aux prévisions pour 1987-1988 en raison principalement du retrait des ressources de temporisation aux fins du Système des Douanes pour le secteur commercial (voir page 18), retrait partiellement neutralisé par l'augmentation de l'inflation des frais de personnel.

Tableau 22: Résultats financiers en 1986-1987

(en milliers de dollars)	1986-1987		
	Réel	Budget principal	Différence
Gestion ministérielle	42 815	47 546	(4 731)
Administration du personnel	12 335	13 053	(718)
Vérification et évaluation	4 262	4 606	(344)
Communications	1 606	1 568	38
Haute direction	3 533	5 633	(2 100)
	64 551	72 406	(7 855)

Explication de la différence: Les dépenses réelles de 1986-1987 ont été de 7,9 millions de dollars (10,8 %) inférieures à ce que prévoyait le Budget des dépenses principal. Cette somme est un chiffre net qui comprend ce qui suit:

	(en millions de dollars)
. Changements dans les mouvements de la trésorerie du Système d'alarme et de sécurité personnelle	(7,0)
. Économies réalisées par suite du déménagement de la formation linguistique au Collège de Douanes et Accise	(0,5)
. Achat d'un nouveau matériel ayant pour résultat une réduction des frais relatifs aux contrats d'entretien	(0,5)
. Ajournement d'achats en capital	(0,3)
. Allocation de ressources supplémentaires pour l'ajustement des avantages sociaux	0,4

Données sur le rendement et justification des ressources

Initiatives du Ministère touchant l'activité Administration ministérielle: L'Administration ministérielle participe au lancement d'initiatives ministérielles majeures qui influeront sur la manière dont le Ministère atteindra les objectifs de son programme en 1988-1989 et au cours des prochains exercices. Le tableau 23 donne un résumé de ces initiatives.

Tableau 23: Résumé des initiatives de l'Administration ministérielle

INITIATIVE	OBJECTIFS PARTICULIERS ET RESSOURCES POUR 1988-1989	RÉSULTATS GÉNÉRAUX
Système d'alarme et de sécurité personnelle (SASP)	Procéder aux essais de mise en oeuvre et à leur évaluation. Ressources: 12 A-P et 1,1 million de dollars.	Accroître la sécurité des agents des douanes qui travaillent seuls à des endroits isolés ou éloignés.
Programme d'action positive	Augmenter le nombre de femmes dans les groupes PM et AU et, dans tous les autres groupes, aux niveaux intermédiaire et supérieur. Augmenter la participation des autochtones et des personnes handicapées. Fixer des objectifs pour la participation des minorités visibles. Ressources: 4 A-P et 220 000 $	Assurer aux groupes visés des niveaux d'emploi plus équitables. Date d'achèvement: processus en cours
Système d'information sur les ressources humaines (SIRH)	Terminer la phase I: remplacement du Système de ressources en main-d'oeuvre et des données relatives aux heures supplémentaires. Date prévue de mise en service: juillet 1988. Dans le cadre de la phase II, automatiser le Sous-système des congés et des heures supplémentaires et y insérer des données relatives aux conventions collectives. Date prévue d'achèvement: septembre 1989.	Fournir à la gestion ministérielle des renseignements plus détaillés, plus précis et plus opportuns.
Mesures de réduction des années-personnes	Deux mesures de réduction auront des répercussions directes sur l'Administration ministérielle en 1988-1989. Réduction: 46 A-P Examen des ressources: éliminer les activités à faible priorité à l'administration centrale. Gestion des installations: les années-personnes seront réduites par l'impartition de l'exploitation de l'ordinateur central au secteur privé.	Réduire les coûts du programme en rationalisant certaines opérations ou en y mettant fin. Date d'achèvement: 1990-1991 Réduction totale: 97 A-P

Section III
Renseignements supplémentaires

A. Aperçu des ressources du Programme

1. Besoins financiers par article

Tableau 24: Détail des besoins financiers par article

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1988-1989	Prévu 1987-1988	Réel 1986-1987
Personnel			
Traitements et salaires	**343 298**	337 297	334 655
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**52 681**	50 097	50 281
Autres frais de personnel	**2 884**	2 625	2 370
	398 863	390 019	387 306
Biens et services			
Transports et communications	**26 531**	25 741	21 827
Information	**4 413**	4 713	3 987
Services professionnels et spéciaux	**23 888**	26 892	19 799
Location	**2 249**	2 130	2 279
Achat de services de réparation et d'entretien	**7 573**	6 889	4 913
Services publics, fournitures et approvisionnements	**7 183**	6 785	6 149
Autres subventions et paiements	**22**	22	101
	71 859	73 172	59 055
Total des dépenses de fonctionnement	**470 722**	463 191	446 361
Capital			
Services professionnels et spéciaux	**-**	-	631
Toutes autres dépenses	**-**	-	3
Construction et acquisition de terrains, bâtiments et matériel	**4 002**	2 795	1 322
Construction et acquisition de machines et matériel	**7 016**	17 935	10 741
	11 018	20 730	12 697
	481 740	483 921	459 058

2. Besoins en personnel

Les tableaux 25 et 26 indiquent la tendance des coûts en ce qui a trait aux années-personnes et aux frais de personnel. La répartition des années-personnes par activité au cours des années 1986-1987 à 1988-1989 est indiquée au tableau 27.

Tableau 25: Années-personnes 1982-1983 à 1990-1991

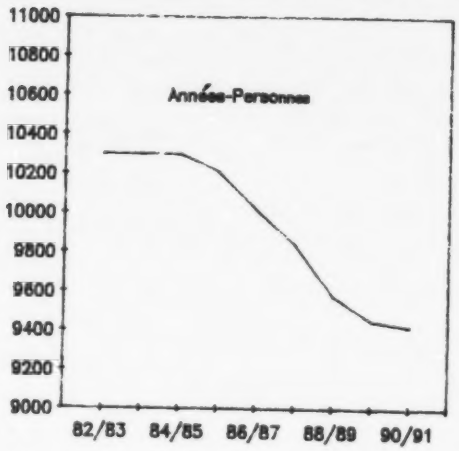

Tableau 26: Frais de personnel 1982-1983 à 1990-1991

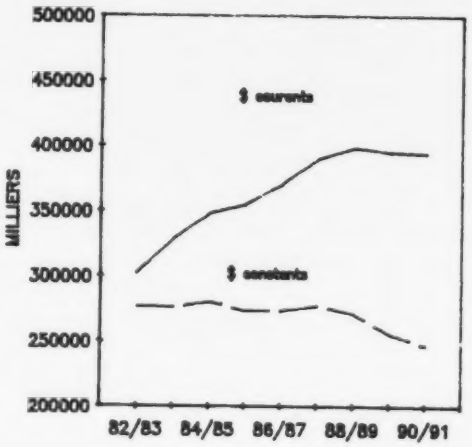

Tableau 27: Besoins en années-personnes par activité

	Budget des dépenses 1988-1989	Prévu 1987-1988	Réel 1986-1987
Accise	1 515	1 588	1 569
Douanes	7 243	7 443	7 548
Administration ministérielle	819	808	826
	9 577	9 839	9 943

Environ 83 % des dépenses totales du Ministère ont trait au personnel. En 1988-1989, les frais de personnel s'élèveront à 398,9 millions de dollars, soit une augmentation d'environ 8,8 millions de dollars comparativement aux prévisions de 1987-1988. Toutefois, en dollars constants, les frais de personnel sont demeurés relativement stables pendant les sept ans qui ont précédé 1988-1989.

Le nombre d'années-personnes et le traitement moyen par catégorie sont fournis au tableau 28.

Tableau 28: Détail des besoins en personnel

	Années-personnes autorisées			Échelle des traitements actuelle	Provision pour le traitements annuel moyen 1988-1989
	88-89	87-88	86-87		
Gestion	**109**	111	111	51 400-100 700	68 968
Scientifique et professionnelle					
Vérification	**591**	580	581	29 520-70 800	44 459
Autres	**49**	40	33		
Administration et service extérieur					
Services administratifs	**296**	301	298	15 178-63 264	39 947
Commerce	**73**	73	80	16 182-66 779	52 304
Gestion des systèmes d'ordinateurs	**81**	81	85	20 807-68 111	42 697
Gestion des finances	**78**	81	82	14 005-59 267	45 704
Gestion du personnel	**135**	142	139	14 239-60 400	43 103
Administration des programmes	**5 428**	5 264	5 343	15 178-63 264	34 048
Autres	**59**	62	72		
Technique					
Dessin et illustrations	**6**	3	3	17 248-44 693	30 845
Soutien technologique et scientifique	**7**	6	8	15 568-56 395	32 747
Techniciens divers	**5**	7	4	14 009-61 735	34 555
Soutien des sciences sociales	**1**	1	1	14 009-64 044	
Soutien administratif					
Commis aux écritures et aux règlements	**2 081**	2 249	2 280	14 338-35 194	23 543
Autres	**495**	653	839		
Exploitation					
Manoeuvres et hommes de métier	**25**	24	25	17 281-43 181	23 216
Services divers	**50**	52	53	14 693-44 350	24 115
Autres	**8**	8	8		

Nota: Les colonnes des années-personnes présentent la répartition, par groupe professionnel, des années-personnes autorisées pour le Programme. La colonne de l'échelle des traitements actuelle illustre l'échelle des traitements de chacun des groupes professionnels au 1er octobre 1987. Dans la colonne du traitement moyen figurent les coûts estimatifs du traitement de base, y compris la provision pour les conventions collectives, les augmentations annuelles, les promotions et la rémunération au mérite, divisés par le nombre d'années-personnes du groupe professionnel. Les changements dans la répartition des éléments servant de base aux calculs peuvent avoir un effet sur la comparaison des moyennes d'une année à l'autre.

Environ 57 % des années-personnes sont affectées à la catégorie Administration des programmes, ce qui rend compte de l'importance de l'administration fiscale de Douanes et Accise au sein du Ministère. Environ 6 % des années-personnes sont affectées à la catégorie Vérification, dont la tâche est de procéder à la vérification du processus de perception des recettes qui doivent être versées à la Couronne et de s'assurer qu'on observe les autres aspects des lois appliquées par le Ministère.

3. Dépenses en capital

Le Tableau 29 présente la répartition des dépenses en capital par type de biens à acquérir. Les dépenses en capital représentent 2,3 % du total du Budget des dépenses. Les dépenses réelles pour 1986-1987 étaient de 4,3 millions de dollars inférieures aux prévisions en raison principalement du retard enregistré dans la mise en oeuvre du Système d'alarme et de sécurité personnelle. Le Tableau 30 présente les grands projets d'immobilisations du Ministère.

Tableau 29: Répartition des dépenses en capital

(en milliers de dollars)	**Budget des dépenses 1988-1989**	Prévu 1987-1988	Réel 1986-1987
Plan des installations			
Nouveaux édifices	**3 314**	2 145	720
Rénovations des installations existantes	**688**	650	1 007
Matériel			
Acquisition	**3 184**	14 509	S.O.
Remplacement	**3 832**	3 426	S.O.
	11 018	20 730	12 697

Tableau 30: Détails des grands projets d'immobilisations

(en milliers de dollars)	Coût total estimatif précédent	Coût total estimatif courant	Dépenses prévues jusqu'au 31 mars 1988	Budget des dépenses 1988-1989	Besoins des années futures
TED et autres projets d'équipement					
Système des Douanes pour le secteur commercial	22 609	21 805	20 912	893	-
Système d'alarme et de sécurité personnelle	18 251	18 251	4 236	997	13 018
Collège de Douanes et Accise	-	2 760	2 760	-	-
Projets de construction					
Installations des Douanes					
Hemmingford (Québec)	825	1 007	776	231	-
Boundary Bay (C.-B.)	653	853	853	-	-
Climax (Sask.)	530	480	15	50	415
Rooseville (C.-B.)	780	984	84	-	900
Dundee (Québec)	750	480	-	60	420
Fraser (C.-B.)	1 700	1 700	219	1 481	-
Installations communes à la frontière Noyan (Québec), et Carson (C.-B.)	1 522	1 485	489	996	-

4. Recettes

Le tableau 31 présente la ventilation des recettes perçues par Douanes et Accise pour les exercices 1984-1985, 1985-1986 et 1986-1987.

Tableau 31: Recettes par catégorie

(en milliers de dollars)	1986-1987	1985-1986*	1984-1985*
Douanes			
Droits à l'importation	4 641 099	4 401 983	4 223 574
Carburants moteurs - essence	9 498	139	277
Taxes de vente (importations)	2 007 183	1 538 503	1 509 017
Autres taxes d'accise (importations)	85 633	79 291	69 490
Droit à l'exportation des produits de bois d'oeuvre	29	-	-
Recettes non fiscales	21 702	21 739	19 686
Total des recettes perçues - Douanes	6 765 144	6 041 655	5 822 044
Accise			
Taxes de vente	10 613 171	8 269 703	6 549 959
Carburants moteurs -			
Essence	1 330 442	781 141	476 961
Aviation et diesel	289 992	97 257	-
Autres taxes d'accise	1 262 735	1 227 794	738 003
Droit à l'exportation des produits de bois d'oeuvre	36 512	-	-
Taxes relatives à l'énergie	1 457	94	1 393
Droits d'accise	1 469 424	1 473 365	1 461 624
Taxes sur les services de programmation de télécommunication	80 767	52 362	44 829
Recettes non fiscales	217	279	312
Total des recettes perçues - Accise	15 084 717	11 901 995	9 273 081
Recettes perçues au nom d'autres ministères			
Redevances d'indemnisation pétrolière	-	1 218 903	2 787 395
Taxe de transport aérien	347 842	306 487	225 093
Taxes relatives à l'énergie	631	87 755	300 638
Total des recettes perçues au nom d'autres ministères	348 473	1 613 145	3 313 126
Total des recettes perçues par l'Accise	15 433 190	13 515 140	12 586 207
Recettes brutes de Douanes et Accise	22 198 334	19 556 795	18 408 251
Moins: remboursements et drawbacks			
Ministère	(1 196 957)	(981 908)	(850 353)
Autres ministères	(8 757)	(9 544)	(17 769)
	(1 205 714)	(991 452)	(868 122)
Moins: transferts à d'autres ministères	(339 716)	(1 603 601)	(3 295 357)
Recettes nettes - Douanes et Accise	20 652 904	16 961 742	14 244 772

* Certains chiffres ont été ajustés en comparaison aux plans de dépenses antérieurs afin de refléter toutes les transactions de revenus et de remboursements, incluant celles reliées aux autres ministères.

Plusieurs facteurs influent directement sur le montant des recettes perçues dans le cadre d'un exercice donné. Ces facteurs comprennent le niveau général de l'activité économique, les changements concernant le taux de la taxe, l'accroissement, la limitation ou le retrait total des exemptions, l'imposition de nouvelles taxes ou l'octroi de nouveaux remboursements, l'effet de l'inflation et l'efficacité des opérations du Ministère au titre de l'examen, de la vérification et de l'exécution.

Les perceptions brutes ont augmenté de 2,7 milliards de dollars (13,6 %) au cours de l'exercice financier 1986-1987. Les recettes des Douanes ont continué à croître et ont été supérieures de 723 millions de dollars (12 %) à celles de l'exercice 1985-1986. L'augmentation de 3,2 milliards de dollars (26,8 %) des recettes de l'Accise est surtout imputable à une augmentation de 2,3 milliards de dollars de la taxe de vente et à une augmentation de 742 millions de dollars de la taxe sur les carburants moteurs. Ces augmentations découlent des mesures annoncées dans le budget de mai 1985. La diminution de 1,2 milliard de dollars, par rapport à 1985-1986, des recettes perçues au nom des autres ministères résulte principalement de l'élimination, au 1er juin 1985, de la redevance d'indemnisation pétrolière et de la taxe sur le gaz commercialisable acheminé par pipeline et les liquides extraits du gaz naturel.

5. Coût net du Programme

Le tableau 32 indique le coût net du Programme. Les coûts n'incluent pas des services fournis sans frais par d'autres ministères, la dépréciation ou les locaux fournis sans frais par le Ministère.

Tableau 32: Coût net estimatif du Programme pour 1988-1989

(en milliers de dollars)	1988-1989	1987-1988
Dépenses de fonctionnement	470 722	453 518
Dépenses en capital	11 018	25 571
Budget des dépenses principal	481 740	479 089
Services reçus sans frais		
Locaux		
- de Travaux publics	34 081	42 234
Émission des chèques		
- d'Approvisionnements et Services	1 042	1 569
Contributions de l'employeur aux avantages sociaux des employés pour les primes d'assurance et d'autres frais		
- du Secrétariat du Conseil du Trésor	9 883	9 115
Autres services		
- d'autres ministères	6 963	6 546
	51 969	59 464
Coût total du Programme	533 709	538 553
Moins recettes à valoir directement sur le Trésor*	34 033	28 000
Coût net estimatif du Programme	499 676	510 553

* réfère seulement aux recettes non fiscales.

B. Autres renseignements

Énoncé des principes opérationnels

La ligne de conduite de Douanes et Accise se fonde sur le principe selon lequel la vaste majorité du grand public est généralement désireuse d'observer la loi lorsqu'elle la connaît et lorsque cette dernière est appliquée de façon juste, uniforme et réceptive. Par conséquent, le Ministère a pour règle de gérer ses opérations de manière à encourager et à favoriser le respect volontaire et de réduire au minimum les exigences administratives des différentes lois qu'il applique. À cette fin, le Ministère s'est engagé à simplifier les processus relatifs à la prestation des services afin d'éliminer les obstacles de nature administrative qui entravent le respect volontaire et de diminuer les coûts et les efforts que ces obstacles occasionnent, tant aux clients qu'au Ministère lui-même.

En dépit du fait que le public est considéré comme étant désireux d'observer la loi, il est inévitable que certaines personnes essaient de se soustraire à la loi afin de favoriser leurs gains personnels. Dans le cadre de l'accomplissement de ses tâches, le Ministère doit donc exercer des mesures qui permettront de maintenir un équilibre entre l'exécution et les services offerts. On peut atteindre cet équilibre en tentant principalement, dans le cadre de l'exécution, de déceler les quelques contrevenants. Ainsi, Douanes et Accise a adopté comme politique de prendre des mesures d'exécution sélectives qui ne nuisent pas aux services offerts et n'entravent pas l'observation de la loi.

Dans le cadre de l'application de son mandat, le Ministère se soucie constamment d'améliorer les services offerts au public. La notion de services offerts au public touche les programmes et les services offerts par le Ministère de même que notre comportement lors de la prestation de ces programmes et services. Nous devrons donc être conscients et compréhensifs à l'égard du public, de ses changements d'attitude, de ses inquiétudes à titre de contribuables, de la nouvelle technologie et des pratiques commerciales ainsi que des changements sociaux si nous désirons conserver une attitude réceptive. Pour ce faire, la direction de Douanes et Accise s'est engagée à créer une ambiance où l'innovation est encouragée et exprimée par l'amélioration des pratiques de gestion.

Une bonne communication avec le public constitue un facteur primordial pour offrir des services de qualité. Mieux le simple citoyen comprendra et acceptera la loi, plus il sera porté à l'observer. Le Ministère désire que les communications visent principalement à améliorer, d'une façon complète et intelligible, la compréhension du public face à ses droits et obligations ainsi que les renseignements ayant trait aux services, programmes et installations. Par conséquent, le Ministère sollicitera régulièrement l'opinion de ses groupes clients et il favorisera des mécanismes de consultation lors de l'élaboration de

ses politiques, de ses initiatives et des questions liées aux lois, de manière à ce que leurs objectifs, tout comme les nôtres, soient atteints. Le Ministère cherchera aussi à décentraliser de façon efficiente les pouvoirs et les responsabilités afin que ses clients puissent se prévaloir plus facilement des services requis dans des endroits situés plus près de leur activité.

En outre, le Ministère reconnaît que les ressources humaines dont il dispose constituent son meilleur atout. La participation et la collaboration des employés au succès que remporteront les efforts déployés par le Ministère font partie intégrante de la politique ministérielle en matière de gestion. Le Ministère adoptera aussi une politique d'encouragement à la communication interne et à la formation qui préparera et appuiera nos employés lors de l'exécution de leurs tâches. En conséquence, de nouvelles initiatives, visant ou non des systèmes, ne seront prises que lorsque leur incidence sur le public, le personnel et le milieu de travail aura été déterminée et comprise par toutes les parties en cause.

Le Ministère reconnaît également que l'établissement de relations saines entre le syndicat et la gestion constitue un aspect important des relations efficaces avec les employés. Le Ministère s'engage donc à négocier d'une manière franche avec les syndicats concernés et à soulever les points pour lesquels il cherche des solutions mutuellement satisfaisantes.

Lois appliquées en tout ou en partie par Douanes et Accise

Loi concernant l'exécution des dispositions du Traité conclu entre le Canada et les États-Unis en vue de la suppression de la contrebande
Loi sur l'aéronautique
Loi sur les maladies et la protection des animaux
Loi sur le contrôle de l'énergie atomique

Loi sur les normes des produits agricoles du Canada
Loi sur les produits laitiers du Canada
Loi sur la Société canadienne des ports
Loi sur la Société canadienne des postes
Loi sur la marine marchande du Canada
Loi sur les ressources en eau du Canada
Loi sur la citoyenneté canadienne
Loi sur la Corporation commerciale canadienne
Loi sur la Commission canadienne du lait
Loi sur la Commission canadienne du blé
Loi sur la protection des pêcheries côtières
Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation
*Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore menacées d'extinction
Loi sur le droit d'auteur
Code criminel du Canada
Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels
Loi sur les douanes
Loi sur la compétence extracôtière du Canada pour les douanes et l'accise
Tarif des douanes

Loi sur le ministère du Revenu national
Loi sur les privilèges et immunités diplomatiques et consulaires
Loi sur l'exonération de droits

Loi sur l'administration de l'énergie
Loi sur les contaminants de l'environnement
Loi sur l'accise
Loi sur la taxe d'accise
Loi sur les explosifs
Loi sur les licences d'exportation et d'importation

Loi sur les engrais chimiques
Loi sur les pêcheries
Loi sur l'inspection du poisson
Loi des aliments et drogues
Loi sur les fruits, les légumes et le miel

Loi sur l'exportation du gibier

* Cette convention internationale n'est pas une loi du parlement. Elle est appliquée en vertu de la Loi sur les licences d'exportation et d'importation.

Loi sur la Commission des ports de Hamilton
Loi sur les Commission des ports
Loi sur les produits dangereux

Loi sur l'immigration
Loi sur l'importation des boissons enivrantes
Loi sur l'inspection et la vente
Loi sur la Commission de la frontière internationale

Loi sur les animaux de ferme et leurs produits
Loi sur la généalogie des animaux

Loi sur l'industrie des produits de l'érable
Loi sur les viandes et conserves alimentaires
Loi sur l'importation de la viande
Loi sur l'inspection des viandes
Loi sur la sécurité des véhicules automobiles
Loi sur la sécurité des pneus de véhicules automobiles

Loi sur les stupéfiants
Loi sur l'Office national de l'énergie
Loi sur la taxe de vente en détail dans la zone extracôtière de la Nouvelle-Écosse

Loi sur les produits antiparasitaires
Loi sur la quarantaine des plantes
Loi sur le poinçonnage des métaux précieux
Loi sur les privilèges et immunités des organisations internationales
Loi sur les privilèges et immunités de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN)
Loi sur les ports et installations de port publics

Loi sur la quarantaine

Loi sur les dispositifs émettant des radiations
Loi sur la radio
Loi sur les chemins de fer

Loi relative aux semences
Loi sur le droit à l'exportation de produits de bois d'oeuvre
Loi sur les mesures spéciales d'importation
Loi sur la statistique

Loi sur la Commission du textile et du vêtement
Loi sur l'étiquetage des textiles
Loi sur la Commission des ports de Toronto
Loi sur les marques de commerce
Loi sur les transports

Loi sur les forces étrangères présentes au Canada